

Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Commune de **MERVILLE**

Communauté de communes des HAUTS TOLOSANS

PETR Pays Tolosan

Contrat Cadre

2019 – 2021



Entre,

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Carole DELGA, sa Présidente

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, représenté par Georges MERIC, son Président,

La Commune de Merville, représentée par Chantal AYGAT, son Maire

La Communauté de Communes Hauts Tolosans, représentée par Jean BOISSIERES, son Président

Le PETR Pays Tolosan, représenté par Didier CUJIVES, son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu les délibérations N°CP/2016-DEC/11.20 et N°CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

Vu la délibération N°CP/2019-DEC/11.09 de la Commission Permanente du 13 décembre 2019 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la commune de MERVILLE,

Vu la délibération n° CP/2018-OCT/11.01 de la Commission Permanente du 12 octobre 2018 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat territorial du PETR du Pays Tolosan pour la période 2018 - 2021.

Vu les délibérations N°2017/AP-JUIN/09 et N°CP/2017-DEC/11.21 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée du 30 juin 2017 et de la Commission Permanente du 15 décembre 2017, relatives à la mise en œuvre de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018 / 2021,

Vu les délibérations du Conseil Syndical PETR Pays Tolosan n°18/85 en date du 26 juin 2018 relative à la mise en œuvre de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018 / 2021 et n°18/90 en date du 28 novembre 2018 relative au soutien des collectivités s'engageant dans un contrat bourg centre,

Vu la délibération n°269398 de la Commission Permanente du Conseil Départemental de la Haute Garonne en date du 12 décembre 2019,

Vu la délibération de la Commune de MERVILLE en date du 25 octobre 2019,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Hauts Tolosans en date du 28 novembre 2019,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La structuration territoriale de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée se caractérise par une forte majorité de communes de très petite taille :

- 2 751 des 4 488 communes de notre région comptent moins de 500 habitants, ce qui représente 61 % des communes contre 55 % au niveau national,
- 3 475 communes ont moins de 1 000 habitants (77 % des communes),
- seulement 77 communes ont plus de 10 000 habitants.

2109 communes représentant 1,13 million d'habitants sont situées en zones de massifs (47 % des communes de la région) ; parmi elles, 1612 communes totalisant plus de 800 000 habitants sont situées en zones de montagne.

Selon les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017, notre région compte désormais 137 Communautés de Communes contre 264 en 2016.

Sur la base de la nomenclature définie par l'INSEE, notre région est constituée de 215 bassins de vie dont 167 bassins de vie ruraux.

Chacun d'eux comprend une « ville-centre » qui assure une fonction de centralité au service de la population de son bassin de vie ainsi que des communes qui peuvent également remplir la fonction de pôle de services de proximité.

En ce qui concerne plus particulièrement les bassins de vie ruraux, ces communes (Villes-centres et Communes / Pôle de Services) doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs, etc.

Par ailleurs, les communes rurales ou péri-urbaines ont besoin d'agir pour l'attractivité de leurs territoires en valorisant leur cadre de vie, le logement, leurs espaces publics, leur patrimoine, etc.

Pour leur développement économique, elles doivent également être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises : qualité des infrastructures d'accueil, Très Haut Débit, etc.

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ».

Cette nouvelle politique :

- vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement,
- s'inscrit dans les Contrats de Plan Etat-Région 2015/2020 des ex régions Languedoc Roussillon (*thématique 8.1 « équilibre territorial »*) et Midi Pyrénées (Article 28.2 « *soutenir les fonctions de centralité* »),
- est ciblée en direction des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux tels que définis par l'INSEE,
 - vers les communes « Pôles de services » de plus de 1 500 habitants, qui, par leur offre de services (équipements, commerces,...) remplissent également une fonction de centralité en terme d'offres de services aux populations d'un bassin de vie,
 - enfin, vers les communes « Pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (ancien chefs-lieux de canton).

Article 1 : Objet

Le présent contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département de la Haute-Garonne, la Commune de MERVILLE, la Communauté de Communes Hauts Tolosans, le PETR Pays Tolosan en y associant le CAUE, les services de l'état, les Chambres consulaires, le SCOT et l'EPFO.

Il a également pour objectifs d'agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune de MERVILLE vis-à-vis de son bassin de vie, dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la qualification du cadre de vie –qualification des espaces publics et de l'habitat ;
- la valorisation des spécificités locales –patrimoine naturel /architectural /culturel, etc.

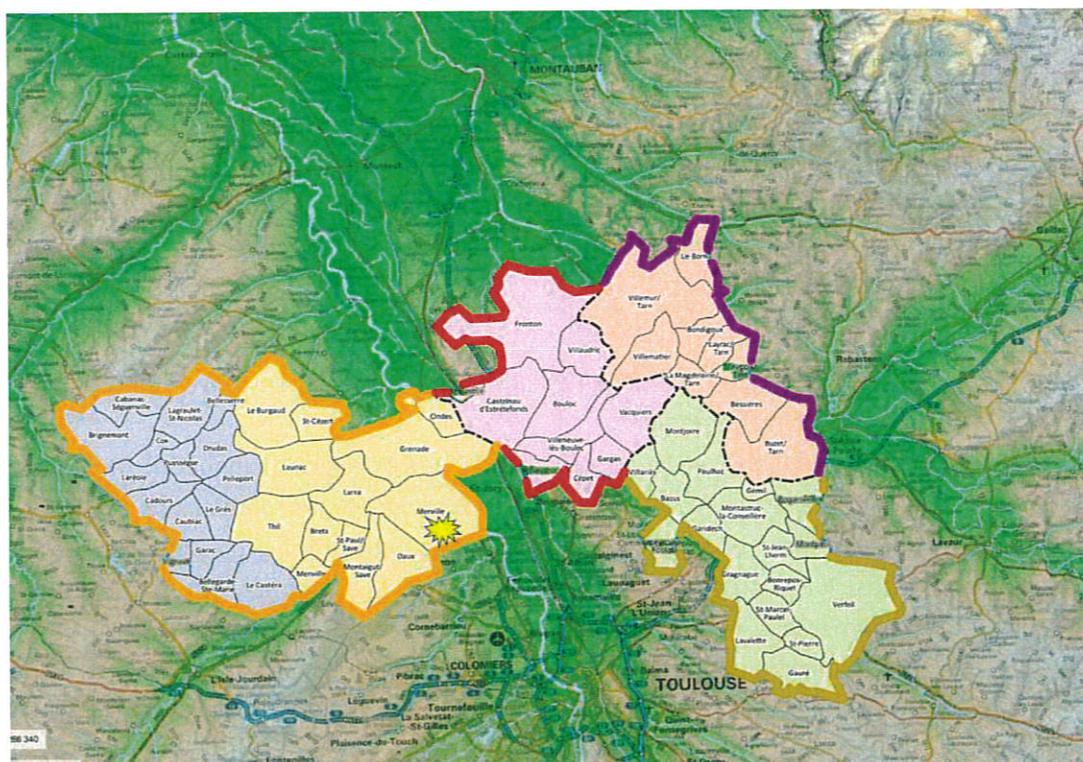
L'ensemble s'inscrit dans la démarche transversale de transition écologique et énergétique.

Article 2 : Contexte et enjeux

Situation et caractéristiques de la commune

Merville, est une commune du nord du département de la Haute-Garonne, rattachée à la communauté de communes des Hauts Tolosans et plus largement au Pays Tolosan. Elle s'étend sur 3 068 hectares.

Notre identité s'affirme rurale, dans une tradition de convivialité, dans un cadre de vie agréable et riche en patrimoine aux portes de la métropole.



Elle participe depuis 2006 au sein du syndicat mixte du Nord Tolosan à la définition d'un projet de territoire cohérent entre les différents bassins de vies qui le composent mais aussi avec les agglomérations toulousaine et montalbanaise en complémentarité avec la ville de Grenade qui la joutent.

Elle est située en bordure Ouest de la Garonne, à équidistance de Toulouse et de Montauban et principalement desservi par la D2, axe important de communication et de transport entre Toulouse, Blagnac Grenade et Montauban.

Elle bénéficie dans son positionnement de la proximité avec ces deux agglomérations, avec le complexe aéroportuaire et l'industrie aéronautique de Blagnac (12km), le futur parc des expositions, les futures gares de la LGV (Bordeaux toulouse)...

Merville est fortement impliquée dans le projet de territoire de la communauté de communes des Hauts Tolosans

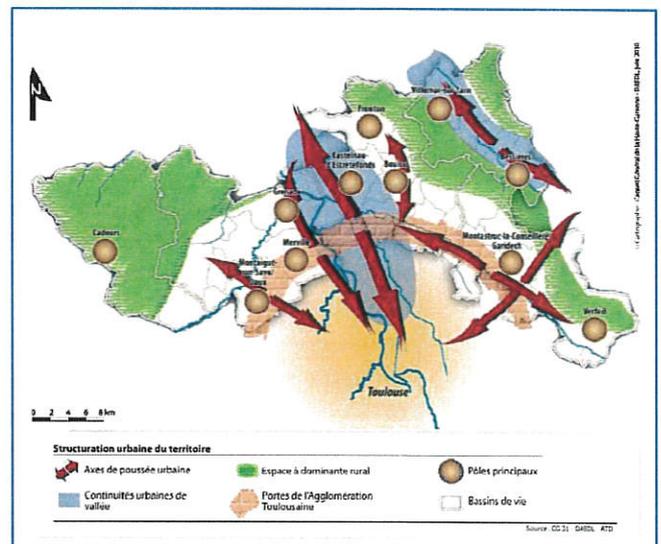
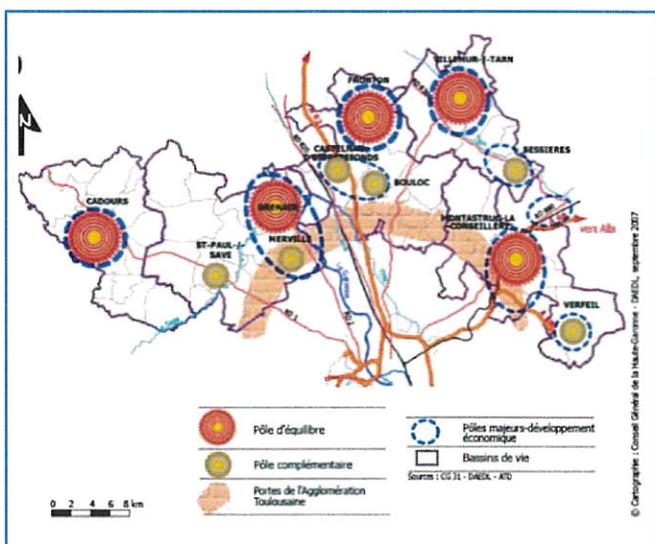
Dans ce contexte, elle a vu sa population fortement augmenté ces dix dernières années (+70%) pour atteindre en 2019 le nombre de 5459 habitants, et a été identifiée dans le SCoT Nord toulousain comme une polarité de son bassin de vie (Save et Garonne) et un pôle de développement économique majeur avec la ville Grenade à l'échelle du Pays Tolosan.

De plus elle profite dans le cadre des stratégies construites à l'échelle de l'InterSCoT des projets d'infrastructures pensés pour améliorer et faciliter le lien entre ces 2 polarités économiques (Pays Tolosan et Agglomération toulousaine).

Cependant malgré cette pression immobilière et économique, la commune reste encore très marquée par son activité agricole et son environnement naturel ; elle propose une image plutôt rurale, verte qui est recensée dans le concept de couronne verte de la métropole.

Toutefois, le relief relativement plat de la commune donne un impact considérable aux nouvelles constructions créées pour répondre aux besoins de logement et d'activités sur le secteur.

Il apparait par conséquent important d'accompagner le développement de la commune ; résidentiel, économique et la création d'emplois, les déplacements, tout en préservant l'environnement et la qualité de son cadre de vie.

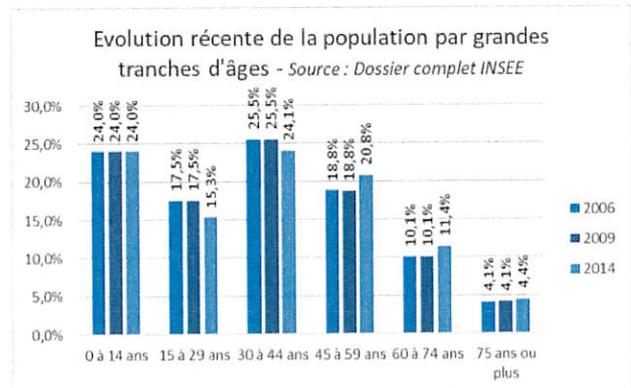
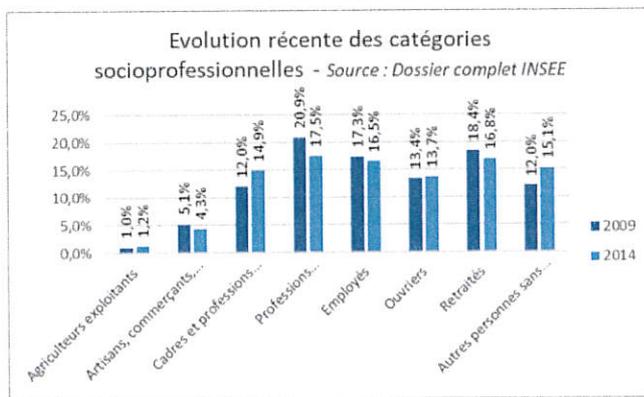
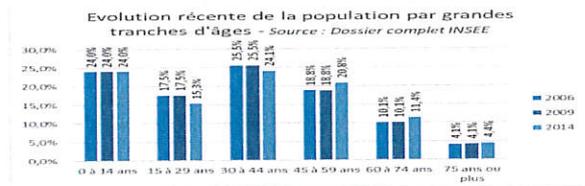
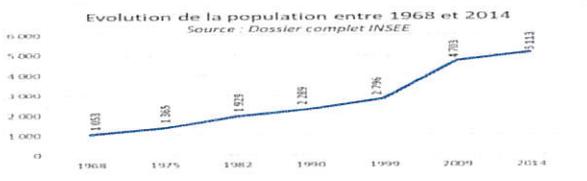


Diagnostic et identification des enjeux

Une démographie dynamique à prendre en compte pour l'intégration et l'identité.

Merville compte 5 459 habitants au recensement INSEE en vigueur à compter du 1er janvier 2019. La population de la commune est en constante augmentation. La période de croissance la plus importante est entre 1999 et 2009 où la population passe de 2 796 habitants à 4 703 soit une hausse de l'ordre de 70% en 10 ans.

A Merville 50% des habitants de la commune ont une ancienneté de résidence inférieure à 4 ans, dessinant ainsi le principal enjeu d'intégration des nouveaux arrivants.



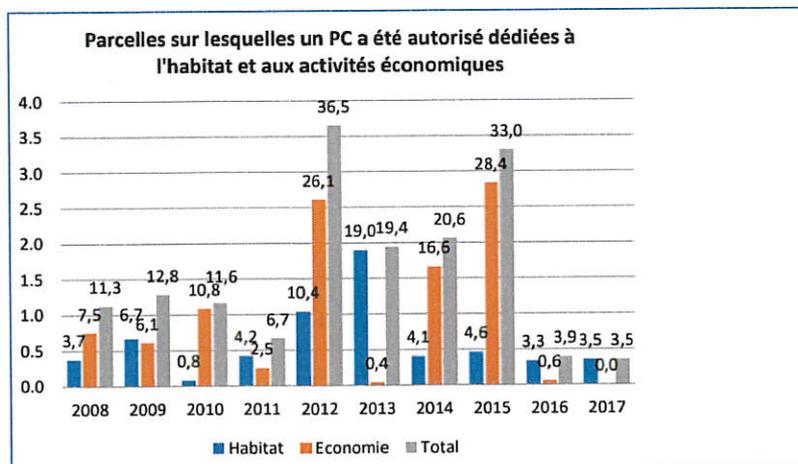
Une capacité foncière à organiser

La commune de Merville s'étend sur 3068 Ha ; elle dispose de foncier suffisant

La révision en cours du PLU permettra sans rupture d'ajuster les possibilités aux besoins.

Environ 160 Ha ont été urbanisés entre 2008 et 2017 et permis la construction de 700 logements (dont presque 400 l'ont été en 2012-2013) ; les surfaces urbanisées pour les activités économiques représentent 99 Ha

Le graphique ci-dessous permet de voir la répartition Habitat / Economie



Ces données montrent l'attractivité de la commune.

Une activité économique à développer pour créer des emplois

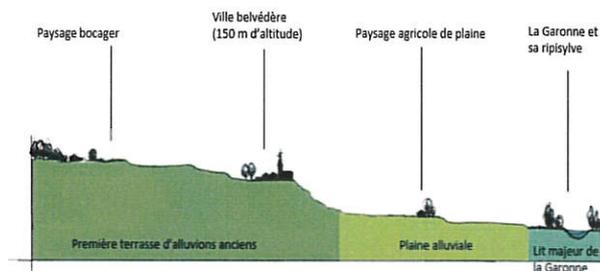
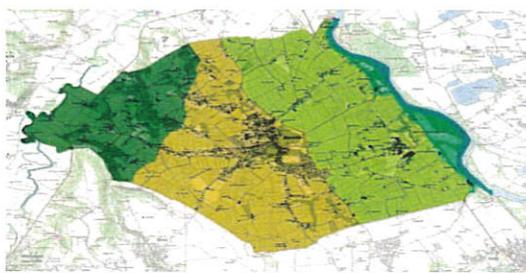
- L'activité commerciale est située dans le centre du bourg et dans la zone d'activités Patte d'oie. Le territoire abrite de nombreux commerces et entreprises aux activités variées. Tous les secteurs d'activités sont représentés au niveau du tissu entrepreneurial de Merville (commerces, transport, restauration, services aux particuliers, construction, industrie...) mais seulement un habitant sur cinq travaille sur place ;
- L'activité touristique vient de la richesse du patrimoine et de l'espace de 3 068 hectares qu'offre Merville comme véritable poumon vert aux portes de la métropole. Deux cours d'eau principaux, la Save et la Garonne, offrent des zones humides de qualité (Ramier de Bigorre et bords de Save). Le château du XVIIIème siècle et son parc de buis sont de réputation nationale et classés au titre des monuments historiques. Le circuit des pigeonniers mis en valeur par les Hauts Tolosans passe par de nombreux sites mervillois. L'église Saint Saturnin et ses peintures en trompe l'œil des frères Pedoya sont uniques.
Ces richesses ne sont pas suffisamment visitées par le plus grand nombre.

Une agriculture face à des défis

La proportion de terres agricoles est forte sur notre commune ; l'activité doit faire face à :

- la réduction progressive des terres et des agriculteurs peinant à trouver leurs successeurs
- la reconstruction de la filière maraîchage
- l'évolution vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement
- la dépendance des prix fixés par des tiers

Des voies sont ouvertes pour favoriser les circuits courts et structurer la filière pour faciliter l'accès des producteurs à la commande publique. Labellisé Pôle d'Excellence Rurale en Hauts Tolosans, la filière doit tirer les bénéfices de ces efforts. Rappelons aussi le rôle de l'agriculture dans le maintien des paysages et donc le soutien à lui apporter pour la préservation de notre identité.



Une cohésion sociale à consolider

- La vie associative est extrêmement dynamique et le centre social actif
- De nombreuses manifestations sont organisées : fête locale, repas de village, tournois, trail, dépoluthon, forums, cérémonies, lotos, salons, spectacles, carnaval, labours, vide grenier, foire des métiers, festivals
- Des activités culturelles, sportives et de loisirs sont proposées par les 37 associations à leurs adhérents. Des repas et des voyages sont ouverts à tous ceux qui veulent s'inscrire ;
- Des actions de solidarité sont proposées par le Centre social au-delà de l'aide aux plus défavorisés : ateliers animés par des bénévoles mais aussi par des associations sensibles à l'intérêt général.

Mais seulement 30 % de la population adhère à ces structures et donc, malgré ce dynamisme, 70% de la population ne profitent pas des opportunités proposées pour créer du lien social.

Des initiatives doivent être prises pour provoquer les rencontres autour de la culture, en cohérence avec le projet de territoire de la communauté de communes des Hauts Tolosans (Axe « Nouvelle gouvernance / Objectif 1 Valoriser la complémentarité communes / communauté pour un développement harmonieux / conforter le maillage du territoire en matière d'activité culturelle) et faire ainsi en sorte que Merville ne devienne pas une cité dortoir

Des problèmes de mobilité à résoudre

Des transports en communs en maillage faible et insuffisant en regard du besoin : deux lignes de bus (numéros 88 et 62) desservent la commune et seulement aux heures de pointes mais peu cadencées.

Le maillage routier est dépassé pour permettre l'accès aux lieux de travail ou aux bassins d'emploi et attirer les entreprises vers notre zone économique créatrice d'emploi.

La construction du pont sur la Garonne, le contournement de Seilh et la connexion avec Eurocentre sont pour Merville et au-delà tout le Hauts Tolosans un besoin criant.

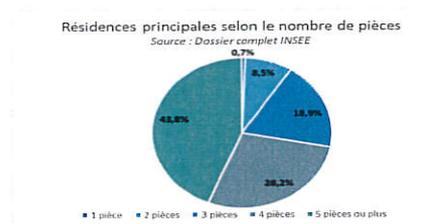
Le centre-bourg est en zone 30km/h et des pistes cyclables dédiées ou par peinture au sol sur route, sont pour l'instant limitées au quartier des écoles, réduisant de façon marginale l'usage de la voiture pour les courts déplacements. Un schéma intercommunal permettra par phase de relier, en mode doux, le canal du midi à la forêt de Bouconne en passant par Merville.

Un habitat adapté à nos besoins

La capacité foncière permet de faire face aux besoins ; la majorité des habitants sont propriétaires de leur résidence et l'attrait de la commune permet de voir venir de nombreuses opérations nouvelles en location. Notre parc de logements sociaux croît régulièrement pour se situer autour de 15%.

Nos points de vigilance se portent sur la sur densification et la mixité des opérations afin d'assurer l'intégration. Nous voulons promouvoir une charte urbanistique, environnementale et paysagère et faciliter l'implantation de résidence senior en centre-ville.

La qualité du bâti est bonne avec un besoin de mettre à niveau certaines façades d'habitat anciens et clôtures inachevées de constructions récentes.



Des équipements et des services à la population à structurer et moderniser

La commune de Merville offre de nombreux services à la population actuelle

- Equipements socio-éducatifs : crèche intercommunale « les Marmousets », relais d'assistante maternelle, halte-garderie « les petits loups », accueil de loisirs associé à l'école, maison des jeunes, centre de loisirs de la forêt de Bouconne, maisons d'assistantes maternelles, groupe scolaire George Brassens
Ces nombreux équipements sont saturés, souvent complétés par du provisoire et l'accès au collège souffre de la sectorisation qui coupe Merville en deux alors qu'un collège aurait tout son sens sur notre commune
- Equipements de santé : 5 cabinets médicaux, 37 professionnels de santé dans toutes les spécialités mais une difficulté à faire venir dans nos centres médicaux les successeurs de nos généralistes vieillissants
- Equipements socio-culturels : bibliothèque, école de musique communale, 37 associations (11 sportives, 12 de solidarité, 15 de culture et loisirs) mais pas de disponibilité pour de nouveaux besoins
- Equipements sportifs : stade (2 terrains de foot + 1 terrain d'entraînement), 2 terrains de tennis, une salle polyvalente, salle de judo, parc public Bois de Bayler, city park, un terrain de pétanque ; tout cela fort utilisé et apprécié mais demandant une projection vers l'avenir face à la croissance
- Services publics et sociaux complets : Mairie, police municipale, poste, CCAS, centre social de bon niveau
- Equipements religieux et cimetière : Eglise du XIXème siècle et deux cimetières en voie de saturation.

Une transition écologique intégrée aux priorités de Merville

L'agenda 21 lancé en 2010 a mis la transition énergétique au cœur des préoccupations du territoire.

Merville a décliné dès 2011 ces actions dans son plan pluriannuel.

Le label TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la croissance verte) obtenu par la communauté de commune a permis d'accélérer quatre actions :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics : audits énergétiques et AMO ;
- Favoriser les modes doux : création de la liaison canal du midi /forêt de Bouconne ;
- Favoriser la collecte des déchets : mise en place de containers enterrés ;
- Circuits courts : mise en place d'un plan alimentaire territorial filière maraîchage bio.

Le Plan Climat Air Energie des Hauts Tolosans a été voté en conseil communautaire début 2019.

Aujourd'hui à Merville,

- les audits énergétiques des bâtiments communaux initiés dès 2016 sont terminés ;
- les travaux prioritaires ont été réalisés (remplacement chaudière mairie, remplacement de portes aux écoles, isolation des combles mairie et école de musique, installation de pompes à chaleur dans l'ensemble de l'école maternelle) ;
- la réflexion est engagée avec le SDEHG sur les réseaux de chaleur pour les zones futures à urbaniser (Ecoquartier de Lartigue, Mail Tolosan, requalification du Groupe scolaire G Brassens) ;
- Les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été traitées avec l'aide du CAUE.
- La règle de gestion de l'eau est intégrée au PLU
- Les notes d'opportunités pour la transition énergétique dans le cadre de l'engagement de Haute Qualité Environnementale font parties du processus d'aide à la décision (gestion de l'eau, systèmes photovoltaïques ...) pour le Mail Tolosan et dans la révision du PLU pour les opérations d'envergure

Atouts Faiblesses Opportunités Menaces

○ Habiter le territoire

Atouts	Faiblesses
Le cadre de vie	La pression foncière
La qualité de vie	Un PLU à réviser
L'économie résidentielle	Le ratio emploi/habitant insatisfaisant
La gestion volontaire de l'urbanisme	Les accès à la métropole saturés
Opportunités	Menaces
Réduire nos factures d'énergie	Accroissement de la précarité énergétique
Développer les énergies renouvelables	dégradation du paysage urbain
Diminuer notre impact carbone	Densification à outrance
Principaux enjeux	
Améliorer le cadre de vie	
Réduire la consommation d'espace	
Aider les habitants dans les démarches pour diminuer le coût énergétique de leurs habitations	

○ Grandir et s'épanouir

Atouts	Faiblesses
La population jeune	Les infrastructures sportives et culturelles limitées
La vitalité associative	L'intégration des nouveaux arrivants aux activités
La dynamique des projets	Le lien intergénérationnel
La découverte de la nature	
Opportunités	Menaces
Accueillir de nouveaux habitants	Perdre de la mixité sociale (lotissements ghettos)
Créer une démographie dynamique	Être confronté à une hausse de la petite délinquance
Permettre à ceux qui aiment notre commune d'y résider	Accroissement démographique plus subi que voulu
faire partie d'une communauté dynamique	Dénaturer le côté rural/authentique
Principaux enjeux	
Conserver la mixité sociale	
Assurer la sécurité et la quiétude de nos concitoyens	
Conserver une image positive de notre commune	
Proposer une offre de services publics en adéquation avec les besoins d'une population sans cesse croissante	
Maitriser notre évolution démographique	
Préserver des espaces verts et naturels	

○ Entreprendre et accueillir

Atouts	Faiblesses
La richesse touristique	L'emploi et le commerce de proximité
les manifestations associatives	Les déplacements vers la métropole
L'accueil des nouveaux arrivants	La circulation
Le plan pluriannuel d'investissements	La densification
Le Mail Tolosan créateur d'emplois locaux	La discontinuité des circulations douces
Le plan d'aménagement des voies et espaces extérieurs	
Opportunités	Menaces
Proposer des emplois locaux	Augmentation des nuisances sonores aériennes
Accompagner les nouveaux modes de travail	Saturation croissante des voies de déplacements
Inciter à développer l'offre de transports collectifs	Baisse de la qualité de vie des habitants
Raccorder Merville au PEX et, de fait, au Tram	
Principaux enjeux	
Implanter des entreprises génératrices d'emplois locaux et favoriser le commerce de proximité	
Maintenir l'activité agricole et soutenir les projets d'installation	
Améliorer l'offre transport en commun en cadencement	
Éviter que Merville ne devienne une ville dortoir	
Raccorder Merville au TER de Colomiers	

○ Préserver et valoriser

Atouts	Faiblesses
Les paysages et la qualité des espaces	La succession des exploitations agricoles
La tranquillité	La relation aux berges de la Garonne
Le maintien de l'activité agricole	La réduction des déchets
L'implication dans le Plan Climat Air Energie	La trame verte et bleu
Les avancées dans la transition énergétique	
Opportunités	Menaces
Aide à une agriculture respectueuse de l'environnement	Perte de la biodiversité
Accompagner les initiatives positives environnementales	Crues des fossés et petits cours d'eau
Valoriser notre patrimoine naturel (Ramier de Bigorre..)	Image négative causée par l'abandon de vieilles fermes
Valoriser notre patrimoine bâti (Château de Merville..)	Conséquences sur l'attrait touristique et économique
Principaux enjeux	
Préserver et valoriser les richesses de la ville belvédère (église,bâtiments municipaux,façades)	
Préserver et valoriser les fermes,les pigeonniers,les domaines agricoles et les paysages naturels	
Défendre la biodiversité et transmettre un espace sain aux générations futures	
Accompagner et soutenir la rénovation de l'habitat , la démolition des ruines et friches industrielles	

○ Vivre et se divertir

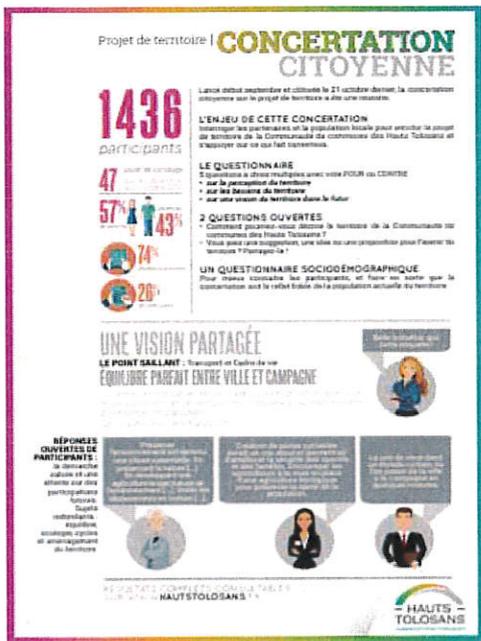
Atouts	Faiblesses
Les ressources environnementales	Le manque de salles et le partage
Le patrimoine (Châteaux,pigeonniers..)	L'accès à la culture pour tous
La richesse du tissu associatif et des manifestations	La dimensionnement des plateaux sportifs
Les espaces partagés en accès libre	La densification du groupe scolaire
Opportunités	Menaces
Développer une politique culturelle ambitieuse	Attentisme en matière de culture
Compléter la bibliothèque par une médiathèque	Obsolescence des équipements
Faire de la culture un vecteur de lien social pour tous	
Principaux enjeux	
Anticiper les besoins d'équipements scolaires et socio-éducatifs	
Accroître les dynamiques de solidarité locales	
Développer l'offre culturelle et la rendre accessible au plus grand nombre	

○ Accompagner et soutenir

Atouts	Faiblesses
L'administration communale	Prise en compte de la jeunesse en nombre croissant
La densité du réseau associatif	Intégration des nouveaux arrivants (flux croissant)
L'accueil petite enfance et enfance (ALAE/MDJ)	Participation au centre social
Activités du centre social et du CCAS	Répartition des logements sociaux
Opportunités	Menaces
Accompagner le développement de notre réseau associatif	Passer de membres d'association à consommateur
Mesurer les services associatifs rendus à la population	Devenir une cité dortoir
Favoriser la démocratie participative	
Principaux enjeux	
Réussir le projet social	
Réussir la transition énergétique	
Se doter des équipements nécessaires	

Concertation citoyenne : (faite pour élaborer le projet de territoire des Hauts Tolosans)

Nous en avons extrait les priorités pour Merville selon les mervillois.



- 1 Préserver la qualité de l'environnement, des cours d'eau et des paysages
- 2 Améliorer l'accès routier et ferroviaire du territoire
- 3 Renforcer les solutions de transport alternatives à la voiture individuelle
- 4 Augmenter l'offre d'emploi local
- 5 Développer les énergies renouvelables (solaire, éolien, méthanisation, biomasse...)
- 6 Améliorer l'accueil des entreprises
- 7 Améliorer la performance énergétique de l'habitat



« La ville s'agrandit et je fais partie des néorurals qui ont souhaité quitter le centre ville de Toulouse pour une vie à la campagne moins stressante et proche de la nature tout en gardant une proximité avec mon travail. Merville comme toute la communauté de commune s'agrandit très rapidement, car elle fait partie de la périphérie de Toulouse et elle est très attractive pour cela car proche du centre urbain tout en étant à la campagne ce que recherche les néorurals... »



« Magnifique territoire idéalement situé mais très mal desservi par un réseau routier vieillissant et non adapté. »



« Un territoire partagé entre des zones rurales très belles et agréables et des villes et grands villages, en relative équilibre... »



« Un regroupement de communes rurales qui ont des spécificités en termes de sentiers de randonnées, festivals, spectacles et patrimoine. Le mot qui me vient est VARIÉTÉ à préserver, éviter toute uniformisation ! »



Sur l'importance d'améliorer le réseau de transport et de penser son développement :

« Très agréable à vivre jusqu'à ces dernières 5 années. Mais un développement résidentiel démesuré beaucoup trop de construction de maisons, de lotissements, pour les routes existantes. La circulation est très très difficile depuis un an avec des bouchons aux portes et aux sorties de Cornbarrieu, Aussonne, Mondomville... ce qui empâsse le quotidien et rend le trajet maison-travail infernal. C'est le message le plus important pour moi à

Les enjeux majeurs

Le rapprochement de la concertation et de la réflexion des élus a conduit aux enjeux majeurs suivants :

- Créer des emplois locaux pour vivre et travailler à Merville ;
- Valoriser les atouts naturels et patrimoniaux de qualité de vie et attirer le tourisme ;
- Faire du pont sur la Garonne, de la déviation de Seilh et du recalibrage de la RD 2 une réalité ;
- Assurer l'intégration des nouveaux arrivants pour ne pas devenir une cité dortoir ;
- Se doter des équipements adaptés aux attentes des habitants en qualité et quantité ;
- Accroître le lien social par des initiatives nouvelles (culture) à intégrer au projet social ;
- Attirer les mervillois au centre-bourg pour assurer la vie locale.

Article 3 : La stratégie de développement et de valorisation

La commune de **Merville**, traditionnellement **agricole et rurale**, doit piloter son évolution en **pôle de centralité** en devenant un **bourg centre** rayonnant au-delà de sa propre commune. Sa situation aux portes de la métropole fait de **Merville** un maillon essentiel de la **couronne verte et agricole** ainsi qu'un **avenir économique créateur d'emploi** pour les Hauts Tolosans

L'urbanisation s'est réalisée à Merville sous la forme de maisons individuelles mais la construction d'appartements actuellement en croissance va **changer la répartition sociologique** des habitants et les besoins. Les **équipements publics** sont à **saturation**. Face à la croissance, la commune ne peut accueillir davantage d'habitants en leur assurant un cadre de vie adéquat sans une mise à niveau des différents équipements publics. L'urbanisation récente le long des routes et les nouvelles zones pavillonnaires en périphérie fragilisent le centre-bourg. Le rôle **fédérateur** du **centre bourg** doit être fortifié à travers des actions transversales (aménagement, urbanisation, actions culturelles, etc.) et des projets structurants assurant l'attractivité et le partage (places publiques, pôle multiservices, centre social, commerces, salle culturelle au sein d'un réseau Hauts Tolosans).

La ZAC Mail Tolosan doit permettre l'implantation d'**entreprises génératrices d'emplois** sur le territoire. Toutefois, il est nécessaire d'assurer la pluralité du type d'activité afin de diversifier l'économie locale et préserver les **commerces** de proximité au **centre-bourg**.

La **mobilité** reste le principal **handicap** pour l'accès fluide à nos zones d'activités et pour les déplacements des mervillois vers leurs lieux de travail ; la réalisation du pont sur la Garonne, du contournement de Seilh et de la connexion à Eurocentre sont indispensables à notre développement.

Les principaux bassins d'emplois se situent sur le Nord de l'agglomération toulousaine. Une offre en **transports en commun** existe mais des **améliorations** sont **nécessaires** et **attendues**.

Les **paysages** présentent de nombreux **atouts** (vues sur le grand paysage, présence de ripisylves intéressantes, éléments de trame verte et bleue, etc.). Depuis 2011, Merville s'est engagé dans un programme ambitieux de développement durable par le déploiement d'un agenda 21 adossé à un plan pluriannuel des investissements (voir annexe).

Aujourd'hui, les enjeux dépassent les seuls besoins de la commune :

- **Créer une zone économique de niveau régional**

L'enjeu est de créer des emplois locaux permettant de vivre et travailler sur place ; l'objectif est de passer de 1 emploi pour 5 habitants à 1 emploi pour 3,5 habitants permettant aussi de dynamiser le commerce local.

- **Mettre en place de nouvelles mobilités pour le Nord Toulousain**

L'enjeu est de faire sauter les verrous qui bloquent l'accès aux atouts de notre territoire.

La zone économique, la qualité de vie des mervillois et l'accès touristique à nos richesses dépendent du pont sur la Garonne, du contournement de Seilh et de la connexion aux plateformes logistiques Eurocentre.

- **Partager un bien naturel commun et un patrimoine aux portes de la métropole**

L'enjeu est d'attirer plus de visiteurs sur notre territoire pour faire fonctionner l'économie et partager

Tirer profit des initiatives départementales Trans Garona(1) et Via Garona(2) pour le tourisme vert .

Tirer profit du dynamisme économique pour le tourisme d'affaire

Nous avons des atouts : ramier de Bigorre, château de Merville et son parc, église et ses peintures, pigeonniers

- **Créer le lien social et doter le bourg centre des équipements performants nécessaires**

L'enjeu est de mettre à disposition en temps voulu les équipements de proximité nécessaires aux habitants et l'intégration de tous. Les équipements scolaires, les locaux d'activité pour les associations, l'enfance et jeunesse, l'animation sociale et culturelle ne sont plus suffisants en termes de capacité et de qualité.

Après l'acquisition et l'aménagement de locaux place de la République en plein centre pour rendre l'action sociale visible et accessible à tous, la construction d'une salle culturelle et d'une salle associative au cœur du village est engagée. La salle culturelle doit contribuer à satisfaire l'attente des habitants des Hauts Tolosans par

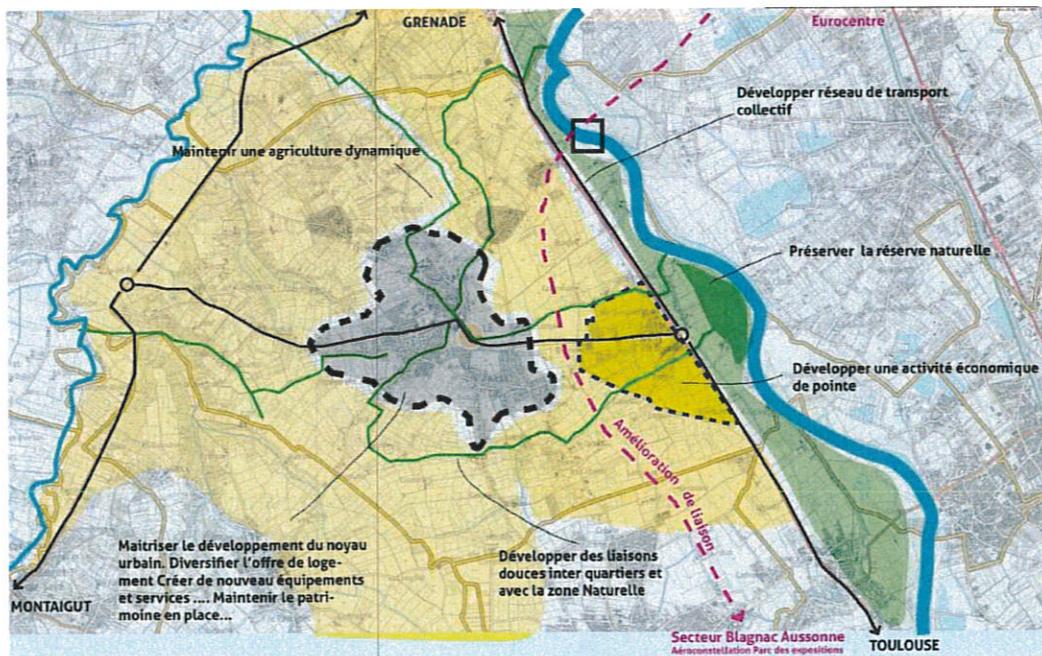
une programmation ouverte, partagée avec les autres salles du territoire (Projet de territoire CCHT : Nouvelle gouvernance /Objectif 1 Valoriser la complémentarité communes /communauté pour un développement harmonieux /conforter le maillage du territoire en matière d'activité culturelle) , tout en assurant un taux d'occupation maximum au-delà des besoins propres des associations mervilloises

Une bibliothèque médiathèque de 300 m² viendra ensuite compléter le pôle multiservice ainsi constitué

Puis une halle couverte ouverte accueillera les manifestations communales et servira de terrain de pétanque.

Une halle stylisée sur la place permettra de dynamiser le marché, le commerce de vitrine et de créer d'autres animations tout en maintenant le déploiement de la fête foraine.

Ces équipements, tous situés dans le même périmètre, permettront ainsi de concilier l'attrait des commerces et les services à la population pour assurer la vie du centre-bourg.



Le choix politique du site en plein centre pour ces équipements a été guidé par le retour d'expérience de villes ayant laissées fuir en périphérie les équipements et qui se retrouvent avec un centre « mort » ; la volonté d'implanter ces équipements en plein centre permettra de créer du lien social en prévenant ainsi la dévitalisation du centre-bourg.

Les projets en périphérie concernent la création d'un écoquartier (nouveau groupe scolaire, plateau sportif, logements passifs) dans le secteur Lartigue qui assureront à terme l'accueil de 1000 enfants scolarisés sur deux sites à taille humaine dotés chacun des équipements sportifs de proximité.

La transition énergétique est au cœur de nos préoccupations, transverse à tous les projets, par la mise en œuvre communale du PCAET Hauts Tolosans , par la charte urbanistique architecturale et environnementale intégrée au PLU en révision, par la réalisation d'un écoquartier Lartigue autour du nouveau groupe scolaire et par les engagements Haute Performance Environnementales du Mail Tolosan.

Article 4 : Le Projet de développement et de valorisation

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		Court terme (2019-2021)	Moyen terme (2022-2030)	Long terme (2030-XXXX)
AXE STRATEGIQUE 1 : Créer une zone économique de niveau régional				
ACTION 1.1 Attirer des entreprises à valeur ajoutée vers une zone de haute qualité	1.1.1 Requalifier le secteur Patte d'Oie et ses accès			
	1.1.2 Concevoir et réaliser la ZAC Mail Tolosan			
	1.1.3 Assurer la gouvernance avec CCHT au-delà de la fin de concession			
ACTION 1.2 Relancer la filière maraîchage aux portes de la métropole	1.2.1 Créer la zone d'aménagement différé			
	1.2.2 Assurer la synergie entre Valterra et le commerce de proximité			
ACTION 1.3 Attirer les services nécessaires à la zone et aux pôles voisins	1.3.1 Créer une aire de covoiturage et un tiers lieu			
	1.3.2 Faire une connexion mode doux avec le centre-bourg			
	1.3.3 Faciliter l'installation d'hébergement			
AXE STRATEGIQUE 2 : Mettre en place de nouvelles mobilités pour le Nord Toulousain				
ACTION 2.1 Disposer d'un réseau routier à la hauteur des ambitions régionales	2.1.1 Anticiper les aménagements du réseau routier et des entrées de ville au regard des projets du pont de Garonne et du contournement de Seilh			
ACTION 2.2 Disposer de transport en commun et de nouveaux modes alternatifs à la voiture	2.2.1 Desservir Merville en site propre cadencé			
	2.2.2 Poursuivre Trans Garona jusqu'au Mail			
	2.2.3 Organiser l'implantation de tiers lieux, le télétravail, le décalage d'horaires et le TAD			
ACTION 2.3 Mettre en œuvre un maillage de cheminement doux	2.3.1 Réviser le schéma intercommunal			
	2.3.2 Mailler les cheminements doux locaux			
	2.3.3 Faire une carte des Caminols de Merville			
AXE STRATEGIQUE 3 : Partager un bien naturel commun et un patrimoine aux portes de la métropole				
ACTION 3.1 Rendre visible nos atouts de niveau régional pour attirer le tourisme	3.1.1 S'impliquer dans Cap Tolosan (territoire connecté) « Merville et notoriété du Château »			
	3.1.2 Promouvoir le Ramier de Bigorre et le corridor de bio diversité du Mail Tolosan			
	3.1.3 Promouvoir les circuits Hauts Tolosans			
ACTION 3.2 Participer aux projets maillage doux du département	3.2.1 Créer des aménagements/maillages doux pour se connecter aux grands itinéraires touristiques			
ACTION 3.3 Créer les poumons verts et valoriser le patrimoine	3.3.1 Rendre sa splendeur à l'église, aux bâtiments remarquables et aux façades			
	3.3.2 Créer des parcs verts aux entrées bourg			
	3.3.3 Faciliter et aider les initiatives privées			
AXE STRATEGIQUE 4 : Créer le lien social et doter le bourg centre des équipements performants nécessaires				
ACTION 4.1 Etendre les politiques sociales	4.1.1 Faire vivre un projet social participatif			
ACTION 4.2 Décliner les actions PCAET sur la transition énergétique en rénovation et en construction passer en revue les besoins	4.2.1 Lancer les travaux après audit énergétique et rédiger la charte haute qualité environnementale pour l'avenir			
	4.2.2 Créer un écoquartier (groupe scolaire ...) économe en énergie (réseau de chaleur)			
	4.2.3 Créer les réserves foncières et réviser le PADD			
ACTION 4.3 Créer le pôle multiservices pour animer la vie du centre	4.3.1 Construire la salle culturelle et associative			
	4.3.2 Construire la bibliothèque/médiathèque			
	4.3.3 Construire la halle couverte ouverte			
ACTION 4.4 Rendre les espaces publics et les ERP accessibles aux PMR	4.4.1 Mettre en œuvre le programme ADAP			
	4.4.2 Aménager les espaces publics PAVE			

Article 5 : Le Programme Opérationnel pluriannuel 2019 - 2021

Le programme opérationnel pluriannuel d'actions présenté ci-après s'inscrit dans le cadre du contrat de développement territorial régional du PETR Pays Tolosan.

Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du contrat de développement territorial régional du PETR Pays Tolosan.

Les projets prévisionnels sont présentés à titre indicatif ; leur financement par les partenaires cosignataires du présent contrat sera proposé dans le cadre des programmations annuelles des contrats territoriaux et sera conditionné par l'existence de dispositifs appropriés chez l'un ou plusieurs des cosignataires.

PHASAGE DU PROGRAMME OPERATIONNEL PLURIANNUEL		2019	2020	2021
AXE STRATEGIQUE 1 : Créer une zone économique de niveau régional				
ACTION 1.1 Attirer des entreprises à valeur ajoutée vers une zone de haute qualité	1.1.1 Requalifier le secteur Patte d'Oie et ses accès			
	1.1.2 Concevoir et réaliser la ZAC Mail Tolosan			
ACTION 1.2 Relancer la filière maraîchage aux portes de la métropole	1.2.1 Créer la zone d'aménagement différé			
ACTION 1.3 Attirer les services nécessaires à la zone et aux pôles voisins	1.3.1 Créer une aire de covoiturage et un tiers lieu			
AXE STRATEGIQUE 2 : Mettre en place de nouvelles mobilités pour le Nord Toulousain				
ACTION 2.3 Mettre en œuvre un maillage de cheminement doux	2.3.1 Réviser le schéma intercommunal			
	2.3.2 Mailler les cheminements doux locaux			
	2.3.3 Faire une carte des Caminols de Merville			
AXE STRATEGIQUE 3 : Partager un bien naturel commun et un patrimoine aux portes de la métropole				
ACTION 3.1 Rendre visible nos atouts de niveau régional pour attirer	3.1.1 S'impliquer dans Cap Tolosan (territoire connecté) « Merville et notoriété du Château »			
ACTION 3.3 Créer les poumons verts et valoriser le patrimoine	3.3.1 Rendre sa splendeur à l'église, aux bâtiments remarquables et aux façades			
AXE STRATEGIQUE 4 : Se doter des équipements performants nécessaires à un Bourg Centre				
ACTION 4.1 Etendre les politiques sociales	4.1.1 Faire vivre un projet social participatif			
ACTION 4.2 Décliner les actions PCAET sur la transition énergétique en rénovation et en construction, passer en revue les besoins	4.2.1 Lancer les travaux après audit énergétique et rédiger la charte haute qualité environnementale pour l'avenir			
	4.2.2 Créer un écoquartier (groupe scolaire ...) économe en énergie (réseau de chaleur)			
	4.2.3 Créer les réserves foncières et réviser le PADD			
ACTION 4.3 Créer le pôle multiservices pour animer la vie du centre	4.3.1 Construire la salle culturelle et associative			
	4.3.2 Construire la bibliothèque /médiathèque			
ACTION 4.4 Rendre les espaces publics et les ERP accessibles aux PMR	4.4.1 Mettre en œuvre le programme ADAP			
	4.4.2 Aménager les places publiques			
	4.4.3 Faire le maillage cheminement doux			

Axe 1	Fiche action 1.1
Créer une zone économique de niveau régional	Attirer des entreprises à valeur ajoutée vers une zone de haute qualité
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Merville est la première commune aux portes de la métropole, des pôles industriels aéronautiques et du Parc des Expositions qui ouvrira en 2020. Cette dynamique économique est une opportunité</p> <p>La création d'emploi est l'objectif essentiel de la création d'une zone économique de niveau régional</p> <p>Les élus, en accord avec les objectifs et les ambitions du SCOT NORD TOULOUSAIN, souhaitent que leur territoire participe activement au dynamisme économique tout en permettant de rapprocher l'emploi des zones d'habitat.</p> <p>Le principal objectif est de créer de l'emploi au cœur de l'espace péri-urbain de Toulouse pour rapprocher les lieux de travail du domicile. Les projets sont de la compétence de la communauté de communes Hauts Tolosans (en contact avec les services AD'OCC)</p> <p>La ZA Patte d'Oie : cette zone d'activités existante s'étend sur une superficie de 10.96 hectares. Elle compte une vingtaine d'entreprises qui rassemblent environ 200 emplois.</p> <p>La dernière parcelle vacante est en cours de commercialisation</p> <p>Le Mail Tolosan : contigüe à la ZAC de la Patte d'Oie, une nouvelle zone de 26,1 Ha nommée « le Mail Tolosan » conciliera efficacité fonctionnelle, qualité urbaine, exemplarité environnementale et attractivité économique.</p> <p>La concession de cette ZAC a été confiée en décembre 2016 à la Société d'Economie Mixte OPPIDEA pour une durée de 10 ans ; sa vocation est de permettre aux entreprises locales de se développer et d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoire. Le Mail Tolosan proposera une cinquantaine de lots pour des grandes entreprises, sous-traitantes de l'aéronautique, mais aussi des PME, PMI et de l'artisanat local pour favoriser la diversification du tissu économique et des emplois.</p> <p>Un espace public central sera aménagé : le MAIL. Cœur du projet, cet espace sera le point d'accès principal à la zone d'activité. Il sera doté d'un tiers lieu et d'une piste cyclable dédiée pour faciliter les déplacements doux.</p> <p>La volonté des élus locaux est aussi de renforcer la biodiversité dans le cadre du label TEPCV (Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte)</p> <p>Le début des travaux des espaces publics est prévu pour 2020 et les premiers permis de construire en 2021</p> <p>La ZAD de Merville et des Hauts Tolosans : la réalisation d'une nouvelle Zone d'Activité Différée devrait permettre la création à terme de plus de 2 000 emplois. Le périmètre de la nouvelle ZAD compte environ 97.52 hectares appartenant majoritairement à des particuliers, à des groupements de propriétaires ou à des entreprises. La communauté souhaite maîtriser l'acquisition foncière sur ce périmètre et disposer à moyen terme du foncier nécessaire à l'aménagement de la zone.</p> <p>L'attrait de cette zone économique de niveau régional passe par la requalification du secteur existant pour le mettre au niveau de qualité de nos ambitions nouvelles, mais aussi par le respect des engagements de la Métropole et du Conseil Départemental sur la construction des infrastructures (pont sur la Garonne, voies de contournement de Seilh et connexion avec Eurocentre) permettant une circulation fluide pour accéder à notre zone économique</p>	
Objectifs stratégiques	
<p>Accueillir des entreprises à valeur ajoutée et soutenir les entreprises artisanales.</p> <p>Créer de l'emploi local et répondre aux objectifs du SCOT Nord Toulousain (ratio nombre d'emploi/habitant).</p> <p>Limiter les trajets entre le domicile et le travail : rapprocher l'emploi des zones d'habitats.</p> <p>Contribuer à la transition écologique.</p> <p>Etudier la faisabilité d'une cuisine centrale fondée sur les produits locaux.</p>	
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	
<p>Tenue du calendrier</p> <p>Tenue des coûts</p> <p>Nombre de création d'emplois.</p>	

Projet 1.1.1

Titre : Requalification du secteur Patte d'Oie et des accès

Descriptif : piloter la mise au même niveau de qualité que le Mail Tolosan les accès et installations existantes.

C'est une nécessité faute de quoi l'attrait de l'ensemble de la zone serait dégradé et les ambitions de création d'emploi menacées.

De même la réalisation des infrastructures (pont sur la Garonne, contournement de Seilh et connexion avec Eurocentre) sous la responsabilité du conseil départemental et de la métropole sont des facteurs clés de réussite en assurant un accès rapide au secteur pour les entreprises

- Mise à l'ordre du jour de la gouvernance CCHT

Le projet de territoire des Hauts Tolosans montre ici la pertinence de l'axe transversal « Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance adaptée aux enjeux des Hauts Tolosans », notamment l'objectif 3 « engager les moyens nécessaires pour réguler les enjeux du territoire » afin de « peser dans l'aménagement du territoire de l'aire métropolitaine entre Toulouse et Montauban »

- Programmation étude du secteur

Identification des maîtres d'ouvrages

Aménagement giratoire sur RD2 comme vitrine de la zone

Éradication de la friche industrielle à l'entrée de la ZAC

Remise à niveau de la signalétique peu visible

Plan d'amélioration des installations/équipements privés

- Suivi du plan d'amélioration

Maître d'ouvrage : HAUTS TOLOSANS

Coût estimatif : 50 k€ étude + acquisition après DUP

Calendrier prévisionnel :

- 2019 *Mise à l'ordre du jour gouvernance*
- 2020 *Action juridique au pénal pour la friche*
- 2021 *Terminaison des travaux friche ou DUP*

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : EPFO, CAUE, PETR

Partenariat financier :

Privé, CD31, CCHT, Leader (5.1.3)

Projet 1.1.2

Titre : Concevoir et réaliser la ZAC Mail Tolosan

Descriptif : Le projet d'aménagement prévoit une surface globale de construction de 100 000 m² environ pour accueillir des grandes entreprises sous-traitantes de l'aéronautique, mais aussi des PME, PMI et de l'artisanat s'inscrivant dans une démarche de progrès et de qualité.

Un espace public central : le MAIL sera le point d'accès principal à la zone d'activité et sera doté d'un tiers lieu.

La synergie avec le commerce local fera partie du projet pour dynamiser le tissu économique.

Maître d'ouvrage : HAUTS TOLOSANS

Coût estimatif : 3400 K€ + Equilibre Recette/Dépense

Calendrier prévisionnel :

- 2019 *Début Commercialisation*
- 2020 *Début travaux*
- 2021 *Début installation entreprises*

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : OPPIDEA, CAUE

Partenariat financier : CCHT

Orientation du SCOT



La communauté de communes Save et Garonne constitue l'un des 5 bassins de vie qui composent le territoire de SCOT du Nord Toulousain. Approuvé en juillet 2012, ce document de planification urbaine fixe, sur son périmètre, des objectifs stratégiques à l'horizon 2030 tendant à :

- Accueillir en ménageant le territoire en déterminant les objectifs généraux des politiques publiques d'urbanisme, basés sur un modèle d'organisation spatiale durable.
- Préserver richesses et identités rurales via des politiques publiques de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.
- Renforcer les fonctions économiques en favorisant la création d'emploi sur le territoire, grâce aux stratégies de positionnement économique et commercial à mettre en place.
- Rendre le territoire attractif et accueillant pour tous en fixant les objectifs des politiques publiques en matière de logements, d'équipements structurants et de lutte contre l'étalement urbain.
- Faciliter les déplacements et favoriser les usages non polluants en orientant les politiques publiques des transports et des déplacements.

Une entrée de ZAC dissuasive

Conseil EPFO : action au pénal possible car le non achèvement des travaux constitue un délit qui peut forcer l'exécution des travaux ou lancement d'une DUP



Face à une ambition justifiée



Plaquette commerciale du Mail Tolosan



Foire des métiers à Merville



Les stands de la Foire des métiers

Axe 1	Fiche action 1.2
Créer une zone économique de niveau régional	Relancer la filière maraîchage aux portes de la métropole
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>La communauté de commune et les élus de Merville veulent relancer la filière maraîchage en permettant aux porteurs de projets d'accéder à des terres agricoles pour développer l'agrotourisme et les circuits courts bio.</p> <p>Il s'agit donc d'accompagner la filière maraîchage d'amont en aval tout en étant conscients des limites d'intervention de la collectivité locale qui doit, avant tout, s'appuyer sur le monde agricole. Les élus ont néanmoins des leviers possibles à travers la protection des zones agricoles dans leurs documents d'urbanisme, l'aide à l'accession foncière, l'achat par la collectivité de légumes pour la restauration collective.</p> <p>La collectivité souhaite faciliter l'accession au foncier et l'accompagnement des porteurs de projets.</p> <p>Cela sera rendu possible par la création de la ZAD de Merville et des Hauts Tolosans dans laquelle une partie du foncier sera prévue à cet effet. Comme décrit dans l'action 1.1, le principal objectif de la ZAD est de créer de l'emploi au cœur de l'espace péri-urbain de Toulouse en complément du Mail Tolosan lancé sur le même secteur.</p> <p>Le périmètre de la ZAD compte environ 97.52 hectares appartenant à des particuliers, à des groupements de propriétaires ou à des entreprises. Le projet Valterra, initié par l'Agenda 21 communautaire lancé en 2010, se déploiera sur une partie de la ZAD ; labellisé Pôle d'Excellence Rural, suite à l'appel à projet lancé par le Gouvernement, ce projet communautaire est d'ambition métropolitaine à l'échelle du SCOT Nord Toulousain</p> <p>Le premier axe du projet communautaire est constitué par l'espace test d'activités agricoles biologique à Grenade. Cet espace de 6 hectares permet aux porteurs de projet de venir tester la faisabilité technique, commerciale, financière de leur projet agricole.</p> <p>Le second axe est le pôle économique de Merville, qui bénéficie d'un positionnement de type métropolitain, pouvant y accueillir notamment diverses activités utilisant des ressources agricoles et forestières. La volonté politique est de réserver une partie de ce foncier pour des activités pour faciliter les débouchés de la production maraîchère. Il est envisagé, par exemple, d'y implanter des centres de conditionnement de légumes</p> <p>Le troisième axe vise à soutenir l'agro tourisme comme mode diversification de l'activité agricole (hébergements, labels, tourisme vert, sentier d'interprétation sur l'agriculture locale...) et constitue un des éléments de la stratégie touristique mis en œuvre par l'Office de Tourisme intercommunal.</p>	
Objectifs stratégiques	
<p>Maintenir le rôle économique direct et indirect des activités agricoles sur le territoire.</p> <p>Développer le nombre des emplois liés au maraîchage.</p> <p>Répondre aux besoins croissants en productions agricoles biologiques notamment dans la restauration collective.</p> <p>Expérimenter de nouveaux parcours agronomiques et des techniques de productions agricoles respectueuses.</p> <p>Freiner la transformation d'usage de la Surface Agricole Utile sur notre secteur à forte pression foncière.</p>	
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	
<p>Tenue du calendrier.</p> <p>Nombre de porteurs de projet.</p> <p>Tonnage de production.</p>	

Projet 1.2.1

Titre : Créer la zone d'aménagement différencié

Descriptif : une délibération du conseil municipal a approuvé le 1 mars 2019 le principe de création de la ZAD de Merville et des Hauts Tolosans d'un périmètre de 97,52 Ha et demandé au préfet de créer cette ZAD par voie d'arrêté et de désigner la communauté de communes des Hauts Tolosans titulaire du droit de préemption urbain à l'intérieur du périmètre de la ZAD

Le Mail Tolosan, contiguë à la ZAD est lancé sur 26 Ha; la phase VALTERRA visant à relancer la filière maraîchage sera déployée sur une partie de la ZAD par la CCHT.

Maître d'ouvrage : Merville/CCHT

Coût estimatif : temps agents et élus.

Calendrier prévisionnel :

- 2019 *Renouvellement de la ZAD*
- 2020 *Professionalisation espace test*
- 2021 *Organisation des débouchés*

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : PETR, CAUE

Partenariat financier : CCHT,



VALTERRA
Renforcement de la filière de maraîchage en agriculture biologique en Save & Garonne

Contexte

La Communauté de communes Save & Garonne souhaite soutenir la filière maraîchage qui est déjà ancrée sur le territoire. Ce type de culture est en effet présent dans le terroir de la Garonne en particulier à Toulouse.

Avec l'agglomération toulousaine à sa portée, la Communauté de communes Save & Garonne souhaite développer l'approvisionnement local et la réduction de l'empreinte carbone des productions, tout en développant l'emploi sur son territoire.

Le Pays Tolosan partageait les mêmes préoccupations sur les enjeux de développement durable et le maintien d'une agriculture pérenne. Il est apparu à la Communauté de communes Save & Garonne pour répondre à la demande de la démarche dans le cadre de l'appel à projets national **Pôle d'Excellence Rural**. Celui-ci avait déjà obtenu une première labellisation autour de la Maison des Vins de Fronton. Cette seconde labellisation place le territoire dans une liste nationale d'initiative et d'innovation.

Pôle d'Excellence Rural
Projet labellisé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Pour la deuxième vague de l'appel à projet national, 470 dossiers ont été déposés et 170 projets ont été retenus. En Midi-Pyrénées, il y a eu 28 dossiers labellisés, dont un seul en Haute Garonne.

4.0.1 L'impact sur le territoire agricole

À l'été 2019, un projet de zonage agricole est en cours de validation au sein de la Mairie de Merville et de la Communauté de communes Save & Garonne. Ce zonage vise à définir des zones d'aménagement différencié (ZAD) pour favoriser le développement de l'agriculture biologique et de l'agriculture durable.

Pour assurer la qualité de ce zonage, le CCSD (Commissariat général à l'égalité territoriale) a financé un projet de concertation avec les communes de la Communauté de communes Save & Garonne. Cette concertation a permis de recueillir l'avis des acteurs locaux et de définir des zones d'aménagement différencié adaptées aux besoins du territoire.

4.0.2 Installation des producteurs

Les services agricoles de la commune de Merville (CAUE) et l'association **généraliste** des producteurs de légumes ont été impliqués dans le processus de concertation. Ils ont permis de définir des zones d'aménagement différencié adaptées aux besoins des producteurs et de mettre en place des mesures de soutien à leur installation.

4.0.3 Visibilité des débouchés

Le projet vise à créer un espace de vente directe pour les producteurs et les consommateurs. Ce projet est soutenu par la Communauté de communes Save & Garonne et la Mairie de Merville. Il vise à améliorer la visibilité des producteurs et à offrir aux consommateurs des produits de qualité.

Dans le cadre de développement des produits de la ZAD, la Communauté de communes Save & Garonne a financé un projet de concertation avec les producteurs et les consommateurs. Ce projet vise à améliorer la visibilité des producteurs et à offrir aux consommateurs des produits de qualité.

Axe 1	Fiche action 1.3
Créer une zone économique de niveau régional	Attirer les services nécessaires à la zone et aux pôles voisins
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Le secteur géographique de Nord-Ouest Toulousain est un des plus dynamiques de l'agglomération, c'est pour cela que Toulouse Métropole y réalise dans le prolongement de la zone d'activités d'Aéroconstellation, son nouveau Parc des Expositions. Ce futur parc des expositions et centre de convention sera mis en service en 2020 et attend 1 million de visiteurs chaque année. Ce nouvel équipement, qui se situe à 15 minutes de la commune de Merville va accroître le rayonnement de notre territoire. Le 29 juin 2018, Toulouse Métropole et le Conseil Départemental de la Haute Garonne ont signé un accord autour de 4 axes, dont le premier est dédié aux infrastructures routières. L'objectif est de regarder, sans délai, le problème du franchissement de la Garonne et de ses conséquences sur la mobilité. Au-delà de l'accès par route dans un temps compatible avec l'activité économique, en 2019, le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain établira un plan de mobilité rurale. Ce plan comportera, entre autres, un schéma des infrastructures et aménagements permettant d'améliorer la mobilité sur le territoire et accéder aux voies rapides. A la suite du Plan de Mobilité Rurale, les EPCI et communes en lien avec les partenaires financiers aménageront les projets identifiés (parking, aire de covoiturage, navettes bus, pistes cyclables, tiers lieux, co-working, "gare", etc.). La mobilité étant assurée, les entreprises doivent trouver sur place les équipements d'hôtellerie et de restauration complémentaires à celle du bourg situé à 2 km ; la proximité du parc des expositions va générer des besoins nouveaux tels que crèches, conciergerie et aires de covoiturage. La communauté de communes des Hauts Tolosans prévoit la réalisation d'un tiers lieu au sein du Mail Tolosan Le conseil départemental a élaboré un plan d'aménagement avec la création de 24 aires sécurisées réparties.</p>	
Objectifs stratégiques	
<p>Assurer un temps d'accès aux équipements en 30 mn depuis l'aéroport et en mode doux jusqu'au bourg. Permettre l'accueil des salariés venant travailler dans les entreprises du secteur nord métropole. Optimiser le réseau voirie par la réduction du nombre de véhicules en circulation grâce au co-voiturage. Permettre l'accueil des visiteurs du PEX et la restauration des salariés du Mail Tolosan.</p>	
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	
<p>Temps de transport. Nombre d'hôtels et de restaurants.</p>	
<p>Projet 1.3.1 Titre : Créer une aire de covoiturage Descriptif : Inscrire le zonage adéquat dans le PLU pour pouvoir créer une aire dans la bande des 75 m le long de la RD2 sur les terrains privés afin de faire la réserve foncière pour connecter l'aire de covoiturage au Mail Tolosan . Maître d'ouvrage : commune de Merville Coût estimatif : 100 k€ Calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 2019 <i>Coordination avec concessionnaire</i> <input type="checkbox"/> 2020 <i>Intégration au plan départemental</i> <input type="checkbox"/> 2021 <i>Définition zonage PLU</i> <p>Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : 2AU, PETR, CAUE Partenariat financier : Région (travaux d'espaces publics et paysagers), CCHT, CD31, Leader (8.2)</p>	<p style="text-align: center;">Document graphique : Mail Tolosan</p> 
Axe 2	Fiche action 2.3

Mettre en place de nouvelles mobilités pour le Nord Toulousain

Mettre en œuvre un maillage de cheminement doux

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte

Lors de l'Assemblée départementale du 25 juin 2019, les élus réunis en session se sont positionnés en faveur de la création du Réseau Express Vélo (REVe) pour améliorer la circulation sur l'agglomération Toulousaine. C'est un nouveau pas en avant dans le développement des mobilités douces avec un point important de l'engagement en faveur de la transition écologique du territoire.

La communauté de communes des Hauts-Tolosan a établi en 2012 un schéma de pistes cyclables intercommunal et communal. En 2015 la répartition des rôles a été précisée en affectant à la communauté des communes les liaisons intercommunales et aux communes le maillage interne de leur commune. Ce schéma est en cours de réalisation.

En 2016 pour la labellisation TEPCV, la liaison intercommunale Canal du Midi – Forêt de Bouconne a été l'un des piliers du dossier en valorisant la réduction du flux de voitures par un accès cyclable plus aisé vers la gare de Castelnau d'une part et la connexion touristique en mode doux entre deux sites majeurs.

En 2017, la commune de Merville a demandé la révision du schéma intercommunal pour y intégrer :

- la jonction Mail Tolosan – Centre-bourg afin de dynamiser le commerce local et les circuits courts
- la traversée de Merville en site dédié via le chemin de Lartigue et non par le centre (flux voiture dense)

Cette révision de l'étude a été votée en conseil communautaire en 2018 et mise au budget 2019.

En 2019, le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain établira un plan de mobilité rurale. Ce plan comportera, entre autres, un schéma des infrastructures et aménagements permettant d'améliorer la mobilité sur le territoire.

La liaison Merville-Daux sera réalisée, au-delà du chemin de Lartigue, par une voie verte pour sécuriser les cyclistes.

Les liaisons des voies entre la Métropole (Aussonne - Seilh) et les autres territoires limitrophes seront prévues pour mettre en œuvre un schéma cohérent des voies cyclables (PCAET de la CCHT) ce qui permettra de diminuer la circulation des véhicules pour rejoindre les bassins d'emploi.

La commune de Merville poursuit dans son plan pluriannuel d'investissement le maillage du réseau local en complément des compétences des Hauts Tolosans et du conseil Départemental.

Objectifs stratégiques

Réduire le flux de voitures.

Améliorer le cadre et la qualité de vie.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Calendrier de concertation entre la métropole et la CCHT.

Révision de l'étude.

Maintien au Plan Pluriannuel d'Investissement.

Réalisation par tronçon.

Projet 2.3.1

Titre : Réviser le schéma mode doux Hauts Tolosan

Descriptif : la liaison intercommunale Canal du Midi / Forêt de Bouconne doit traverser Merville en site propre sans entrer dans le centre-bourg ou le trafic est intense. Un itinéraire par le chemin de Lartigue à urbaniser pour desservir le nouvel écoquartier a été identifié par les élus communaux.

Intégrer la connexion Mail Tolosan et Aussonne/Seilh

Maître d'ouvrage : Hauts Tolosan

Coût estimatif : 30 k€ révision de l'étude

Calendrier prévisionnel :

- 2019 Révision schéma ITER
- 2020 Etude des tronçons mervillois
- 2021 Premier tranche Lartigue

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat

technique : CCHT, Région, PETR, CAUE

Partenariat financier : Région (travaux uniquement), CD 31, CCHT, Leader (8.2)

Traversée du centre-bourg



Connexion Mail Tolosan



Intégration des projets à la révision du PADD



Projet 2.3.2

Titre : Mailler les cheminements doux locaux

Descriptif : assurer la continuité des cheminements doux dans le périmètre communal le long des voies départementales et autour des bâtiments et espaces publics (PAVE).

Maître d'ouvrage : commune de Merville

Coût estimatif : 500 k€

Calendrier prévisionnel :

- 2019 Trottoirs Brasserie - Grand Bordes
- 2020 Trottoirs Route de Larra
- 2021 SMD Lartigue et jonctions

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat

technique : CCHT, PETR

Partenariat financier : Région, CD31, CCHT, Leader (8.2)

Document graphique



Projet 2.3.3

Titre : Faire une carte des Caminols de Merville

Descriptif : réaliser une carte des chemins et sentiers de promenade de proximité (diffusée à 250 exemplaires). Ces chemins complètent les boucles CCHT.

Entretenir les Caminols et ajouter les points remarquables.

Maître d'ouvrage : commune de Merville

Coût estimatif : 5 k€

Calendrier prévisionnel :

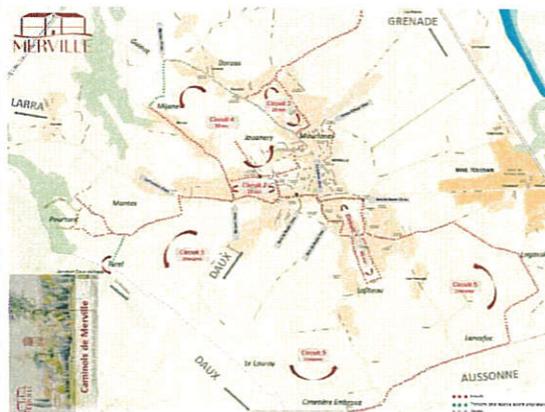
- 2019 Réalisation et diffusion de la carte
- 2020 Balisage des changements de direction
- 2021 Entretien et améliorer

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Associations, CCHT

Partenariat financier : commune

Carte des Caminols



Axe 3	Fiche action 3.1
Partager un bien naturel commun et un patrimoine aux portes de la métropole	Rendre visible nos atouts de niveau régional pour attirer
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Sur les berges de Garonne à Merville, le Ramier de Bigorre vous invite à découvrir le fleuve au travers d'un sentier de découverte : sa faune, sa flore et les fonctions essentielles du fleuve.</p> <p>Situé dans un méandre de la Garonne, le Ramier de Bigorre est un espace naturel protégé d'environ 33 hectares, abritant une faune et une flore riches et variées. Ce milieu préservé où la forêt est l'élément essentiel, regorge d'une végétation luxuriante et insoupçonnée. Des panneaux explicatifs permettent de mieux connaître l'écosystème tout en profitant des plaisirs d'une randonnée. Au cœur du village, le Château de Merville et son parc témoignent de l'architecture et de l'art des jardins du XVIII^e siècle, en Midi-Pyrénées. Son labyrinthe de 10 km d'allées bordées de hauts murs de buis, véritable curiosité, est le plus grand labyrinthe de buis d'Europe. Le Château et son Parc sont classés au titre des Monuments Historiques et le Labyrinthe labellisé « Jardin Remarquable ». L'église construite en 1840 dans le style néo-classique avec ses peintures en trompe l'œil des frères Bégoya mérite la visite.</p> <p>Le Circuit des pigeonniers, animé par les Hauts Tolosans passe par plusieurs sites mervillois accessibles à pied par nos Caminols (chemins et sentiers) pour des promenades familiales.</p>	
Objectifs stratégiques	
<p>Rehausser l'image de Merville grâce à ses sites remarquables.</p> <p>Augmenter la fréquentation touristique et la connaissance par les mervillois de la qualité du cadre de vie.</p> <p>Sensibiliser à la préservation des milieux naturels.</p> <p>Améliorer la connaissance des zones humides.</p>	
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	
<p>Fréquentation des sites.</p> <p>Consultation Cap Tolosan (territoire connecté).</p>	

Projet 3.1.1

Titre : S'impliquer dans Cap Pays Tolosan (Territoire connecté)

Descriptif : renseigner l'application de toutes les opportunités conviviales et touristiques (patrimoine, vert, affaire) de Merville pour en faire un circuit attrayant.

Maître d'ouvrage : PETR (outil) Commune (données)

Coût estimatif : Temps agents et élus

Calendrier prévisionnel :

- 2019 *Participer à l'élaboration*
- 2020 *Renseigner la base de données*
- 2021 *Participer à la promotion*

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : CCHT, PETR

Partenariat financier : Leader (8.2)



Plusieurs défis seront relevés au travers de cette interface numérique :

- Défi 1 : Transformer nos ressources en richesses
- Défi 2 : Connecter le territoire au sens large : accessibilité, mobilité, solidarité, économies,
- Défi 3 : Vivre solidaires, créer du lien et de la proximité
- Défi 4 : Préserver l'environnement

Le but est de dynamiser le territoire en local en rapprochant les besoins de l'offre ou des possibilités de consommation et de production en local mais au sens large : production certes, mais vie économique, cultures, loisirs, mobilités....

Projet : Une plateforme de services numériques intégrés pour un territoire connecté

S'appuyer sur la notoriété du Château et son parc unique



S'appuyer sur le tourisme d'affaire associé aux séjours des professionnels venant aux événements du PEX et/ou séjourner à proximité pour les activités industrielles de la métropole

Projet 3.1.2

Titre : Promouvoir le Ramier de Bigorre, le corridor de bio diversité du Mail Tolosan et lutter contre les coulées de boues.

Descriptif :

Relayer l'offre touristique au niveau communal

Compléter le corridor de biodiversité via la trame verte vers le village.

Décliner l'action 8 du PCAET Hauts Tolosans.

Maître d'ouvrage : commune de Merville

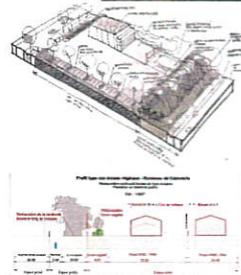
Coût estimatif : 20 k€

Calendrier prévisionnel :

- 2019 *Refonte site web communal et liens*
- 2020 *Programme du mandat*
- 2021 *Suivi action élus/agriculteurs*

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ZNIEFF, natura 2000

Partenariat financier : Etat, Région, CD31



Cette dorsale verte sera en lien avec une parcelle boisée qui appartient à la Communauté de communes et qui permet de se diriger vers le Ramier de Bigorre. Le long de ce ruban, la collectivité conservera une emprise de 20 mètres qui servira à restaurer la continuité écologique avec le Ramier de Bigorre.

La forêt, associée à une strate arbustive et herbacée diversifiée, favorisera l'implémentation d'habitats et d'habitats parasites généralistes et non généralistes guidés par la succession naturelle extensive par fauchage sévère, à terme, de corridors de déplacement et de zones de séquestration, notamment pour les oiseaux et les insectes (écoparasitiques) diversifiés à proximité.

Importance des plantations publiques et espaces verts de la zone sera considérée et se verra peuplée par des espèces végétales et animales natives de la région. La méthode de gestion différenciée en dehors des périodes de reproduction des espèces locales.

La charte architecturale et paysagère de la zone prévoit l'installation de diverses espèces ou haies présentant l'avantage d'être adaptées aux conditions de site tout en favorisant la trame verte et les écosystèmes existants. Les plantations d'arbres et arbustes seront complétées de moins trois rangs de végétaux pour une largeur minimale de 8 mètres, la palette végétale sera un mélange et composition d'arbres et arbustes.

La végétation des forêts de parcelles permettra de créer des corridors à l'intérieur de la ZAC et participera au maillage vert de la zone. La charte prévoit également l'implémentation de cultures végétales ou arbustives qui s'intègrent dans une perspective de développement durable. La végétation de haies peut constituer un véritable milieu de vie grâce à des microclimats qui se maintiennent en place et une flore spécifique qui s'y développe. De plus, la mise en place de rochers et d'habitats à vocation pour le développement de certains insectes.

Mis à jour le 28/01/2018	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes des Hauts-Tolosans	8
Orientation stratégique 1 Une Gouvernance capable de réguler les enjeux du territoire		
Axe opérationnel 1.3 Anticiper les enjeux liés aux changements climatiques et à la qualité de l'air		
FICHE ACTION	5	Etablir des schémas de gestion des eaux pluviales
Portage de l'action : Communes	Partenaires : Communauté de communes (GEMAPI + routes)	
Objectifs	100% des communes ont établi un schéma de eaux pluviales en 2024	
Contrats et enjeux Le territoire de la communauté de communes est régulièrement frappé par des fortes pluies qui engendrent des dégâts importants. Le SCoT-NT en partenariat avec Arbres et Paysages d'Auzan va réaliser une cartographie des zones vulnérables aux fortes pluies en 2019 (action 511). L'augmentation de la population nécessite d'intégrer les eaux pluviales dans l'urbanisme des communes.		
Description de la mise en œuvre / sous-actions Les communes en lien avec le SMEA ou les services intercommunaux élaboreront un schéma de gestion des eaux de pluie.		

Axe 3

Fiche action 3.3

Partager un bien naturel commun et un patrimoine aux portes de la métropole

Créer les poumons verts et valoriser le patrimoine

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte

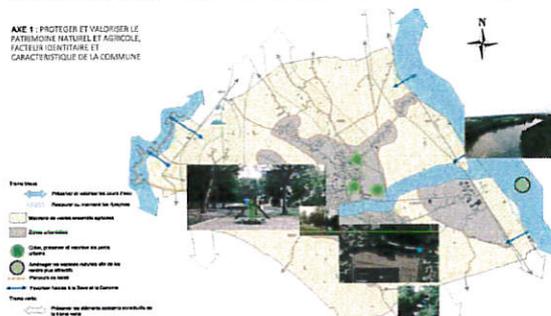
Merville souhaite poursuivre le plan de rénovation de son patrimoine architectural, de ses bâtiments publics mais aussi engager les habitants dans une rénovation de façade pour une harmonie de l'ensemble du centre-bourg (certaines maisons en des points stratégiques sont laissées à l'abandon et les constructions neuves laissent leur clôture inachevée).

Merville souhaite aussi multiplier les espaces verts et jardins publics qui confèrent un cadre de vie agréable garant de l'identité communale et ainsi valoriser les entrées de ville par des espaces verts plantés (rond points et parcs).

Notre Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) révisé affirme fortement ces axes :

- Préserver et conforter la trame verte et bleu du territoire (boisements classés ou non, haies existantes ou à replanter),
- Mettre en valeur les espaces verts (espace de rencontre et de loisirs) ; valoriser les zones humides (abords Garonne et Save ou ruisseaux), les jardins communaux et les espaces boisés.

Merville s'implique dans la mise en œuvre du plan « zéro déchets » de DECOSET (colonnes enterrées, Dépoluthon).



Objectifs stratégiques

Offrir un cadre de vie agréable.

Embellir notre patrimoine et nos espaces verts.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Tenue des jalons de projets

Projet 3.3.1

Titre : Rendre sa splendeur à l'église, aux bâtiments remarquables et aux façades

Descriptif : Terminer la rénovation du plafond
Rénover la façade de la mairie

Lancer une campagne « façades privées »

Maître d'ouvrage : commune de Merville

Coût estimatif : 150 k€

Calendrier prévisionnel :

2019 Plafond église

2020 Plafond église et mur cimetière

2021 Mairie et opération habitat privé

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : CAUE

Partenariat financier : Privé, fondation du

Patrimoine, Région



Axe 4	Fiche action 4.1
Créer le lien social et doter le bourg centre des équipements performants nécessaires	Etendre les politiques sociales
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>La participation organisée des habitants à la vie de la commune doit créer le lien social. Les leviers vont de la participation citoyenne à l'action d'intérêt général que les forces vives (Associations et autres) peuvent mener, en passant par les instances en charge du projet social (CCAS) :</p> <p>Participation citoyenne : un fonctionnement « autrement » peut être proposé pour faire mieux Ce fonctionnement repose sur la collégialité au sein de la municipalité et la participation des habitants qui consiste à redonner un contenu concret à la citoyenneté. Elle peut s'exercer à travers deux instances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les commissions participatives coordonnées par des élus. Elles regroupent les habitants qui le souhaitent et visent une réflexion générale, les propositions d'orientations et la priorisation des actions, - les groupes de projet pour préparer, suivre une action concrète sur une période déterminée. Ces groupes sont de taille limitée autour d'un élu chargé du projet. <p>Associations Merville ne compte pas moins de 37 associations qui témoignent d'un dynamisme certain. 2000 personnes majeures et 1000 mineurs fréquentent les associations mervilloises. C'est beaucoup mais 70 % des habitants n'adhèrent à aucune association (30% des habitants adhèrent à plusieurs) : beaucoup d'associations vivent sur l'énergie des anciens => il faut mobiliser leurs successeurs beaucoup des membres sont consommateurs de service => il faut que chaque membre s'implique Imaginons la force déployée au service du lien social si chacune œuvrait davantage pour l'intérêt général.</p> <p>Projet social : Les cinq missions proposées par la CAF montrent bien la largeur du domaine à traiter : Organiser une mission d'accueil et d'écoute attentive. Assurer une attention particulière aux publics fragilisés. Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population. Organiser l'action pour développer la participation et la prise de responsabilité par tous les acteurs. Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs du projet social.</p> <p>Ce projet porté par les professionnels du centre social doit mobiliser aussi toutes les synergies communales (relais associatif, enfance et jeunesse...) et fédérer les initiatives autour du projet social.</p>	
Objectifs stratégiques	
<p>Intégrer un plus grand nombre de nouveaux arrivants et d'anciens à la vie locale. Veiller à ce que les lotissements ne deviennent pas des ghettos. Créer du lien social. Détecter les fragilités. Réduire la fracture sociale par la mixité dans les activités. Faire de la culture un levier d'intégration.</p>	
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	
<p>Projet social pour fin 2020. Nombre de participants aux commissions, aux groupes de travail. Nombre d'adhérents aux associations, au centre social. Nombre de personnes aux manifestations (repas de village, salle culturelle, etc.).</p>	

Projet 4.1.1

Titre : Faire vivre un projet social participatif

Descriptif :

Décliner en projets élémentaires dans chaque organisation et nommer le chef de projet transverse dépendant directement du maire et du DGS :

1. Rédiger le projet social agréé par la CAF en synergie avec les autres services communaux Directrice CCAS – Centre Social
2. Rédiger le projet Enfance et Jeunesse pour lutter contre le désœuvrement (dispositif « temps libre prévention jeunesse » du conseil départemental, chantier jeunes d'intérêt général) Directeur Enfance Jeunesse
3. Réviser les contrats avec les associations pour y intégrer les actions d'intérêt général Relais associatif
4. Créer et suivre le programme d'animations culturelles transverses aux associations, ouvertes à tous les mervillois à prix modique, appuyé sur le nouvel équipement de salle culturelle Relais associatif
5. Inventaire des initiatives et plan d'action

Maître d'ouvrage : commune de Merville

Coût estimatif : Temps agents et élus

Calendrier prévisionnel :

- 2019 *Rédaction du projet social CCAS*
- 2020 *Elaboration du programme du mandat*
- 2021 *programmation culturelle 2021*

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : CAF, DRAC, PETR

Partenariat financier : CAF, CD31, Etat, Leader (1.3)

Boîte à idées pour consolider l'existant :

Réunions publiques et revues de projets



La Réunion Participation Citoyenne



Réunion d'accueil des nouveaux habitants

Aller plus loin vers la participation citoyenne

Ce qui est envisageable à MERVILLE ... un projet communal participatif

Un mode de fonctionnement et une mobilisation des structures existantes

Des binômes de conseils : un délégué ancien / un nouveau

Un conseil des sages animé par un conseiller expérimenté

Une ouverture des commissions à des citoyens volontaires

Une ouverture des réunions projets à des citoyens actifs

Un comité de pilotage (maire, adjoints, trois citoyens choisis (DGS))

Un retour/renouveau à l'initiative du maire sur les grandes occasions

Les outils appuies à la communication existante

Investissement à faire : plateforme collaborative et formation à l'animation

Ce qui est envisageable à MERVILLE ... un projet communal participatif

Du fait d'être un conseil : un délégué ancien / un nouveau

- Animation, impulsion, médiation
- Animation

Caractéristiques de ce projet par un conseil participatif

- Autonomie, liberté pratique
- Interactivité

Une ouverture des commissions à des citoyens volontaires

- Autonomie, liberté pratique, liberté de proposition
- Interactivité

Une ouverture des réunions projets à des citoyens actifs

- Autonomie, animation, impulsion, médiation
- Interactivité

Un comité de pilotage (maire, adjoints, trois citoyens choisis (DGS))

- Autonomie, médiation, médiation, médiation
- Interactivité

Un retour d'expérience

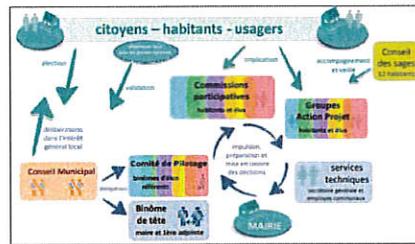
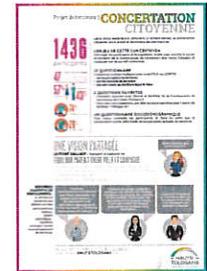


Schéma du fonctionnement collégial et participatif de la commune de Saillans (janvier 2015, équipe municipale de Saillans)



Les associations

Association	Président	Adresse	Site web
Association des Parents d'Enfants en Difficulté (APED)	M. [Nom]	[Adresse]	[Site web]
Association des Parents d'Enfants en Difficulté (APED)	M. [Nom]	[Adresse]	[Site web]
Association des Parents d'Enfants en Difficulté (APED)	M. [Nom]	[Adresse]	[Site web]

Forum des associations



Le forum des associations

Actions d'intérêt général : dépollution



Projet social

Existant programme	Centre social	SAIUS	SAIUS	SAIUS	SAIUS	SAIUS
Existant à programmer	Atelier jardin	Atelier cuisine	Atelier couture	Atelier danse	Atelier dessin	Atelier peinture
Horizontaux	Atelier jardinage	Atelier cuisine	Atelier couture	Atelier danse	Atelier dessin	Atelier peinture

Axe 4	Fiche action 4.2
Créer le lien social et doter le bourg centre des équipements performants nécessaires	Décliner les actions PCAET sur la transition énergétique en rénovation et en construction
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Depuis l'Agenda 21 lancé en 2011, la commune est sensibilisée à l'enjeu de la transition énergétique. Grâce à la communauté de communes, au SDEHG et à la labellisation TEPCV Hauts Tolosans, les audits énergétiques de tous les bâtiments sont faits et des travaux d'économie d'énergie engagés. Le remplacement de la chaudière à la mairie, l'isolation des combles, le remplacement de portes aux écoles ont été réalisés selon les exigences TEPCV en profitant de l'opportunité d'aides financières CEE. En 2019, des pompes à chaleur ont été installées sur l'ensemble de l'école maternelle en remplacement de chauffages électriques énergivores et une note d'opportunité sur de la géothermie a été faite en amont de la construction de la salle culturelle. Une borne pour véhicule électrique a été installée dans le centre de la commune de Merville, afin d'inciter les citoyens à ce nouvel usage (borne référencée qui permet le ravitaillement des voitures de passage).</p> <p>Fort de cette expérience, la requalification du groupe scolaire G Brassens (3000 m²) et la construction d'un écoquartier accueillant le nouveau groupe scolaire sont les enjeux majeurs futurs pour la transition énergétique (réseaux de chaleur, énergies nouvelles renouvelables).</p> <p>La nouvelle compétence du SDEHG sur les réseaux de chaleur nous permettra d'étudier la faisabilité de « réseau juridique » (au moins deux clients) sur l'écoquartier et les zones à urbaniser ultérieurement.</p> <p>Pour préparer l'avenir, la révision du PLU intégrera la référence au « projet exemplaire de lotissement dans le respect des objectifs Air Energie Climat » porté par le CAUE dans le cadre de la déclinaison des actions des PCAET du SCOT Nord >Toulousain.</p> <p>Une démarche sur l'éclairage public a été engagée avec le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute Garonne (SDEHG) ; extinction de nombreux secteurs en cœur de nuit, installation d'horloges de programmation et travaux de séparation des réseaux ont permis de diminuer la consommation d'électricité. La rénovation d'un parc énergivore est engagée (horloges, LED, mâts plus haut limitant ainsi le nombre de lampadaires). Cette démarche permet d'aller au plus près du besoin des habitants avec une meilleure utilisation de l'énergie dans le cadre de la transition énergétique.</p>	
Objectifs stratégiques	
<p>Diminuer les consommations et réduire les coûts. Réduire la production de gaz à effet de serre.</p>	
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	
<p>Ratio de la facture en euros 2030 versus 2010 à habitant constant. Enquête satisfaction habitants.</p>	

Projet 4.2.2

Titre : Créer un écoquartier

Descriptif : La première tranche comprend

- un nouveau groupe scolaire de 10 classes et les équipements d'animation pour l'ensemble du groupe totalisant à terme 16 classes
- deux terrains de grand jeu (foot..) avec vestiaires/douches
- Un secteur dédié à une centaine de logements de qualité faisant l'objet d'une charte urbanistique, architecturale et environnementale

Une note d'opportunité sur les réseaux de chaleur (géothermie) sera faite et l'utilisation des énergies renouvelables demandée

- Passer en revue les besoins d'une ville de 8000 habitants à horizon 2030

Maître d'ouvrage : commune de Merville

Coût estimatif : 5,2 M€ de travaux

Calendrier prévisionnel :

- 2019 Note orientation CAUE et pré programme Concertation, choix AMO, choix MOE
- 2020 Dépôt permis de construire en février
- 2021 Livraison première tranche groupe scolaire

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : CAUE, SDEHG, CCHT

Partenariat financier : Etat, Région, CD31, Leader



Une réserve foncière (17 Ha) achevée en 2016 à 400 m du centre

Un inventaire des besoins introduite au PADD dès 2010

La volonté de réaliser un Ecoquartier est affirmée dès 2011



La veille besoins scolaires enclenche le processus en 2019



Dans le cadre du PCAET des Hauts Tolosans , la volonté de réaliser un Ecoquartier est confirmée



Chercher à économiser l'espace : limiter l'emprise au sol, prévoir une taille opportune, une capacité d'évolution et/ou de reconversion du bâtiment



Concevoir un bâtiment bioclimatique pour favoriser un rendement énergétique maximal. Se protéger du froid avec des pièces tampons non chauffées (espaces de rangement) au nord voire à l'ouest et avec une isolation importante dans le reste du bâtiment.

Se protéger des vents froids et optimiser la végétation

Favoriser les apports solaires gratuits en orientant au maximum la façade sud (verre...)

Stocker les apports solaires dans des matériaux à forte inertie (maçonnerie, pierre...). Ventiler (en plus de la ventilation mécanique, si possible prévoir une ventilation nocturne naturelle pour les jours chauds (fenêtres hautes avec hublots...))

Se protéger des surchauffes estivales (prevoir des avant-toits, des pare-soleil au sud et utiliser la végétation...). A l'ouest, il conviendra de prévoir des occultateurs efficaces aussi bien intérieurs qu'extérieurs afin de se protéger des apports solaires d'été intés pour le printemps et la fin d'été.

Créer un environnement intérieur satisfaisant : aéré, lumineux, calme...

Favoriser un éclairage naturel grâce à une bonne disposition des pièces et des ouvertures.

Créer des ambiances agréables confortables et favoriser des voies vers un passage de qualité.



Utiliser les matériaux respectant l'environnement et la santé: matériaux écologiques (peu consommateurs d'énergie à la fabrication et au transport, renouvelables et recyclables) et privilégier la santé en évitant les matériaux contenant des composés organiques volatils : solvants et colle formol

Projet 4.2.3

Titre : Créer les réserves foncières et réviser le PADD

Descriptif :

- créer les nouvelles réserves foncières
 - permettant d'attirer l'implantation d'un collège indispensable au secteur, au-delà des attentes propres de Merville
 - permettant de réaliser les logements de l'écoquartier de Lartigue afin d'atteindre la taille critique pour des réseaux de chaleur
- Réviser le PADD pour intégrer ces nouvelles réserves est engagée

Maître d'ouvrage : commune de Merville

Coût estimatif : 300 k€

Calendrier prévisionnel :

- 2019 reprises de contact avec les propriétaires
- 2020 concrétisations d'acquisition à Lartigue
- 2021 autre site

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Domaines, CAUE

Partenariat financier : Etat

Orientation d'aménagement 2014



Augmentation de réserve foncière Lartigue

(Révision engagée du PADD et du PLU)



Axe 4	Fiche action 4.3			
Créer le lien social et doter le bourg centre des équipements performants nécessaires	Créer le pôle multiservices pour animer la vie du centre			
PRESENTATION DE L'ACTION				
Contexte				
<p>Merville, est une commune du nord de la Haute-Garonne, rattachée à la communauté de communes des Hauts Tolosans et plus largement au Pays Tolosan. Elle s'étend sur 3 068 hectares. Merville a vu sa population fortement augmenter ces dix dernières années (+70%) pour atteindre le nombre de 5459 habitants. Elle a été identifiée dans le SCoT Nord toulousain comme une polarité de son bassin de vie avec la ville de Grenade à l'échelle du Pays Tolosan. Presque 50% des habitants sont mervillois depuis moins de quatre ans ; la cohésion sociale doit être renforcée. La commune a la volonté de s'appuyer pour cela sur une animation culturelle forte qui fait défaut aujourd'hui, hormis les initiatives des associations cependant très dynamiques.</p> <p>Vu les besoins nouveaux, les équipements, les locaux d'activité pour les associations, l'enfance et jeunesse, l'animation sociale et culturelle ne sont plus suffisants en termes de capacité et de qualité.</p> <p>L'acquisition et l'aménagement de 300 m² de locaux place de la République en plein centre a permis d'installer en 2018 le CCAS et le centre social, première phase de notre pôle multiservices.</p> <p>La construction d'une salle culturelle constituera en 2019 la phase 2 du projet en centre-bourg à côté de la mairie. Par ailleurs, lors de la concertation citoyenne lancée en 2018 par la communauté de communes pour élaborer son projet de territoire, un large échantillon de la population des Hauts Tolosans a mis la construction d'un équipement culturel au centre de ses attentes pour les équipements manquants</p> <div data-bbox="427 1025 1129 1070" style="text-align: center;"> <p>Projet 4 - Un équipement culturel (salle de spectacles, pôle culturel, médiathèque...)</p> <table border="1"> <tr> <td>+245</td> <td>-79</td> <td>324</td> </tr> </table> </div> <p>La salle culturelle de Merville sera donc un équipement structurant rayonnant sur l'ensemble du territoire</p> <p>Le projet culturel pourra s'appuyer sur le projet de territoire des Hauts Tolosans (axe "Nouvelle gouvernance/ Valoriser la complémentarité communes /communauté pour un développement harmonieux/conforter le maillage du territoire en matière d'activité culturelle). Le fonctionnement en réseau pourra donc être étudiée dès 2020</p> <p>L'action des associations et du centre social est extrêmement dynamique mais seulement 30 % de la population adhère à ces structures et donc, malgré ce dynamisme, 70% de la population ne profitent pas des opportunités proposées. Les rencontres de tous autour de thèmes nouveaux de la culture seront des pierres pour la construction du lien social. La programmation s'inscrira, à son niveau, dans la politique culturelle soutenue par la région.</p> <p>La salle sera édifiée au centre du village, prévenant ainsi le risque de dévitalisation.</p> <p>Ce pôle multiservices offrira les services adaptés à la population permettra de créer du lien social et d'organiser les activités au cœur du village en prévenant ainsi la dévitalisation du centre-bourg.</p> <p>Une bibliothèque de 300 m² viendra compléter le pôle ainsi constitué en 2020.</p> <p>Ultérieurement, une halle couverte accueillera les manifestations communales et les joueurs de pétanque. La dynamique sociale par l'attrait des services à la population soutiendra le commerce de proximité (vitrines, marché).</p>		+245	-79	324
+245	-79	324		
Objectifs stratégiques				
<p>Favoriser l'accès de tous les publics à une offre artistique et culturelle de qualité</p> <p>S'inscrire dans une recherche de complémentarité et coordination avec le réseau</p> <p>Offrir les équipements de qualité et de taille adaptés à la population mervilloise.</p> <p>Assurer la rencontre entre nouveaux arrivants et anciens habitants pour créer le lien et renforcer la cohésion sociale.</p> <p>Inscrire dans la durée le « bien vivre à Merville » et son histoire.</p> <p>Dynamiser le centre village pour lui conserver son attractivité.</p>				
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION				
<p>Réalisation des investissements selon le plan pluriannuel.</p> <p>Accroissement des adhérents aux associations et au centre social.</p>				

Projet 4.3.1

Titre : Construire la salle culturelle et associative

Descriptif :

- Construire une salle culturelle de 200 places assises ou 600 debout avec locaux annexes (régie, loges) et 100 m² de salle associative et annexes (office) à vocation sociale.
- Mettre en place une programmation partagée ouverte à tous au sein d'un réseau intercommunal

(Projet de territoire Hauts Tolosans selon l'axe transversal Nouvelle gouvernance/Objectif 1 Valoriser la complémentarité communes /communauté pour un développement harmonieux /conforter le maillage du territoire en matière d'activité culturelle)

Maître d'ouvrage : commune de Merville

Coût estimatif : 1500 k€

Calendrier prévisionnel :

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 2019 | 1000 k€ Travaux et 100 k€ Etudes |
| <input type="checkbox"/> 2020 | 200 k€ Travaux et 20 k€ Etudes |
| <input type="checkbox"/> 2021 | 100 k€ Equipement |

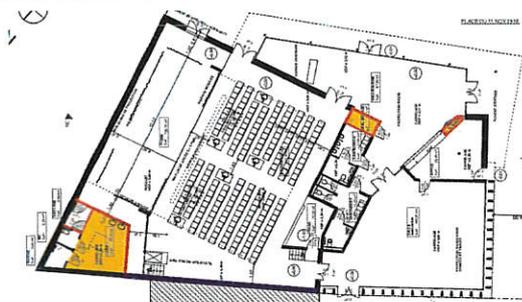
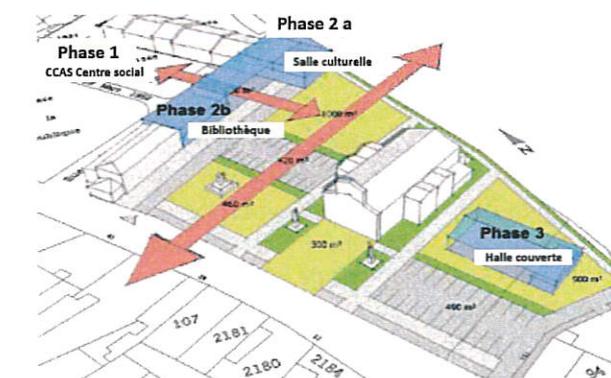
Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : CAUE, PETR

Partenariat financier :

Etat, Région, Département, Leader (1.2)

Phase 1 réalisée en 2018



Projet 4.3.2

Titre : Construire la bibliothèque / médiathèque

Descriptif :

Une bibliothèque / médiathèque de 300 m² environ située entre la mairie existante et la salle culturelle.

Cet équipement s'inscrira ainsi dans le volume préalablement défini avec l'architecte des bâtiments de France et respectera ses prescriptions.

Maître d'ouvrage : commune de Merville

Coût estimatif : 400 k€

Calendrier prévisionnel :

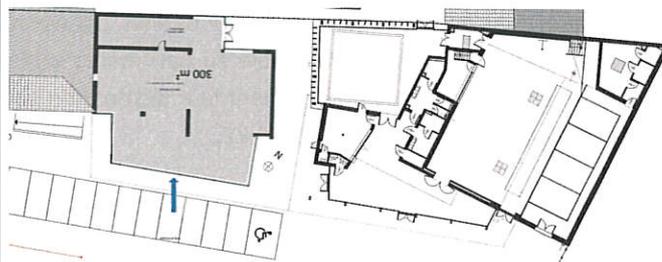
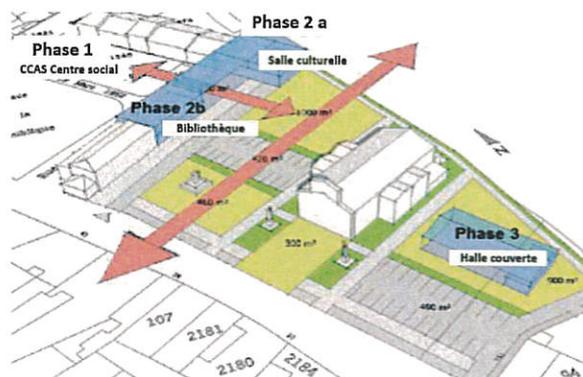
- 2019 *Etudes MOe*
- 2020 *Etudes et travaux*
- 2021 *Equipement*

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : DRAC, CAUE, PETR

Partenariat financier :

Etat, Région, Département, Leader (2.1)



- o Démolition : enlèvement toiture, charpente et panneaux menuisés, arasage murs au profil futur
- o Gros œuvre : fondations poteaux support charpente côté places République et 11 Novembre 1918, dallages au sol hors des zones existantes conservées, ouvertures de baies dans murs non porteurs
- o Charpente couverture neuve : poutres et poteaux acier, bacs aciers selon prescription ABF
- o Menuiseries extérieures : façade rideau (11 novembre 1918) fenêtres (République) selon prescription ABF
- o Partitions neuves : doublage plaqué de plâtre avec isolation des murs, faux-plafonds et isolation, portes
- o Equipements neufs : plomberie, sanitaire, et chauffage
- o Finitions : peinture générale

Axe 4	Fiche action 4.4
<p>Créer le lien social et doter le bourg centre des équipements performants nécessaires</p>	<p>Rendre les espaces publics et les établissements recevant du public accessibles aux personnes à mobilité réduite</p>
<p align="center">PRESENTATION DE L'ACTION</p>	
<p align="center">Contexte</p>	
<p>Cette action comprend deux volets complémentaires : l'agenda d'accessibilité programmée des établissements publics (ADAP), le plan d'aménagement de la voiries et espaces publics (PAVE). Le maillage des cheminements doux (Départemental, Communautaire, Communal) dans le périmètre du bourg fait l'objet d'un autre projet.</p> <p>ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée) Les actions pour la mise aux normes du parc d'établissements ERP recevant du public peut se déployer sur 6 ans. La stratégie retenue alliant mise aux normes, organisation des activités et optimisation du patrimoine par cession ou démolition de biens obsolètes et création du pôle multiservices permettra d'optimiser le budget. Les espaces publics de faible dimension en étage seront destinés à des locaux de travail. L'ensemble du patrimoine sera progressivement amélioré traitant ainsi l'ensemble des bâtiments communaux en modifiant leur destination pour certains. Avec cette stratégie, la mise en accessibilité estimée à 800 k€ sera limitée à 450 k€.</p> <p>PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics) Rendu obligatoire par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, une démarche communautaire et communale a été engagée en 2012. Prendre en compte l'accessibilité, dans le cadre plus général de l'amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens, fait partie des enjeux fondamentaux de toute politique urbaine. Ce dossier s'articule autour de 4 axes principaux : diagnostic de la voirie et aménagements des espaces publics, Plan d'actions, Estimation des travaux, Programmation des travaux.</p> <p>Le calendrier n'est pas imposé mais la volonté d'aboutir en progressant à l'occasion de chaque projet d'urbanisation est affirmée.</p>	
<p align="center">Objectifs stratégiques</p>	
<p>Réduire les inégalités. Facilité l'accès aux personnes à mobilité réduite.</p>	
<p align="center">ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION</p>	
<p>Tous les établissements recevant du public accessible à tous fin 2021. Tous les espaces publics accessibles à tous à terme.</p>	

Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement :

Du territoire communautaire des Hauts Tolosans

Le contrat bourg centre de Merville est cohérent avec le projet de territoire et le PCAET Hauts Tolosans.

Dès 2011 l'Agenda 21 de Merville a été élaboré en déclinaison locale des actions globales de celui de la communauté de communes, en y intégrant les actions spécifiques à Merville.

En 2018 le projet de territoire des Hauts Tolosans a été élaboré de façon participative avec les communes en s'appuyant aussi sur une concertation citoyenne réussie.

Le présent contrat du Bourg Centre de Merville s'articule donc avec le projet communautaire et le déploie pour les actions où Merville rayonne sur un territoire plus large que sa propre commune.

Les enjeux et défis des Hauts Tolosans et ceux de Merville sont partagés.

DES ENJEUX FORTS POUR LE TERRITOIRE

- **Un positionnement stratégique comme « territoire relais » entre Toulouse Métropole et l'agglomération de Montauban**
 - Le développement économique pour répondre au besoin d'emplois locaux
 - De nouvelles formes de mobilités face à la saturation des axes de liaison avec les pôles d'emploi de l'aire métropolitaine
 - Tout en conservant les espaces agricoles et naturels caractéristiques du territoire
- **La consolidation d'une relation renouvelée et confiante entre communes et communauté de communes**

L'AMBITION DE RÉPONDRE À TROIS DÉFIS

- **Un équilibre entre l'humain et le social, l'économie et l'emploi, l'environnement**
- **La préservation de la planète, l'engagement dans la transition énergétique**
- **L'ouverture au monde numérique, la préparation à l'intelligence artificielle**

Logos: HAUTS TOLOSANS, Communauté de Communes, Elaboration de Projet de territoire, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS

Du territoire de projet du PETR Pays Tolosan

Le projet de territoire, approuvé le 16 novembre 2016, est un document politique partagé et fédérateur qui permet la déclinaison de la vision des élus en actions opérationnelles.

Il assure une cohérence des différentes politiques menées et décline une vision stratégique commune en plans d'actions. Le projet de territoire s'articule autour de 3 grands enjeux dans lesquels, le Contrat Bourg Centre de Merville s'inscrit totalement.

Enjeu 1 : Améliorer et préserver la qualité de vie

Le projet Bourg Centre de Merville :

- ✓ Développe un urbanisme de qualité répondant aux attentes des habitants en s'engageant notamment dans la mobilisation des bailleurs sociaux pour investir en opérations exemplaires ;
- ✓ Conforte et déploie les services publics et les services aux publics ;
- ✓ Crée ou rénove des nouveaux espaces de vie ou de pratique sociale, culturelle, économique sportive pour tous (jeunesse, actifs, seniors) ;
- ✓ Favorise le lien social et intergénérationnel avec des équipements adaptés (jeunes, senior, illettrisme...)
- ✓ Réinvestit des lieux et espaces publics pour donner une nouvelle identité ;
- ✓ Reprend ou crée des espaces publics ;
- ✓ Offre une programmation culturelle pour tout public ;
- ✓ Investit sur une stratégie d'économie alimentaire de qualité.

Enjeu 2 : Soutenir une économie responsable, plurielle et diversifiée

Le projet Bourg Centre de Merville soutient l'économie de proximité en proposant de :

- ✓ Développer des tiers lieux et espaces de coworking accessibles aux salariés, auto-entrepreneurs et entreprises du territoire (projet Mail Tolosan) ;
- ✓ Compléter et structurer l'offre commerciale avec les communes à proximité ;
- ✓ Rendre visible l'économie solidaire et valoriser les productions locales et du territoire ;
- ✓ Structurer la filière des producteurs locaux (projet Valterra) ;
- ✓ Déployer une politique commerciale attractive avec commerçants et artisans (foire des métiers) ;
- ✓ Repenser les espaces publics du centre-ville pour permettre de déployer l'attractivité commerciale ;
- ✓ Développer une identité touristique en s'appuyant sur les richesses.

L'engagement de Merville dans le projet de territoire numérique « Cap Pays Tolosan » porté par le PETR Pays Tolosan vise notamment à mettre l'activité touristique et les producteurs locaux en avant.

C'est une volonté confirmée que de rendre visible et accessible à tous, habitants et touristes, les activités de loisirs, les prestations touristiques, les productions en circuit court, les commerces locaux, etc.

Enjeu 3 : Faire circuler les hommes, les données et les flux

La mobilité au sein de ce territoire est l'une des préoccupations majeures des citoyens.

La dépendance des décisions de la métropole et du Conseil Départemental pour la réalisation d'équipements structurants (pont sur la Garonne et gabarit de voies) est critique.

Conforter les mobilités ne sera pas seulement inscrite au travers de créations de voies ou de cheminements doux mais aussi au travers de l'aménagement, de la restructuration d'espaces collectifs partagés et l'optimisation des zones de stationnement en fonction des usages et besoins.

Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région

La Région mobilisera ses dispositifs d'intervention en faveur de la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre de Merville et ce, notamment dans les domaines suivants :

- développement économique,
- qualification du cadre de vie,
- équipements de services à la population,
- valorisation du patrimoine,
- équipements culturels,
- équipements sportifs,
- mise en accessibilité des bâtiments publics,
- transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments publics, etc.),
- projets ne s'inscrivant pas dans les dispositifs sectoriels existants mais présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et la valorisation du Bourg Centre,
- Etudes rendues indispensables pour approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique d'opérations structurantes.

Dans ce cadre, les projets relevant du présent contrat cadre seront examinés dans le respect des dispositifs et taux d'intervention en vigueur à la date du dépôt des dossiers correspondants.

Le programme opérationnel pluriannuel relevant du présent contrat présenté par la Commune de Merville et la Communauté de Communes des Hauts Tolosans s'inscrit dans le cadre du Contrat de développement territorial du Pays Tolosan pour la période 2018 - 2021.

Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du Contrat de développement territorial du Pays Tolosan.

Article 8 : Axes prioritaires et modalités d'intervention du Département de la Haute-Garonne

En tant que chef de file de la solidarité territoriale et garant de l'équilibre des territoires, le Conseil départemental de la Haute-Garonne accompagne les communes jouant un rôle de centralité ou de pôle pour améliorer l'accessibilité, la proximité et l'autonomie des bassins de vie.

Le Conseil départemental soutient historiquement les investissements et les projets qui redynamisent les bourgs-centres. Voiries, équipements publics, habitats, espaces publics, infrastructures numériques, équipements et événements culturels, projets touristiques, ingénierie de projet, conseil architectural, expertises juridiques... sont autant de domaines de soutien financier et/ou technique.

L'Assemblée départementale a voté le 30 janvier 2019 un dispositif intégrateur et coordonné sur les actions qu'il mène auprès de toutes les communes haut-garonnaises et particulièrement pour l'aménagement de leur centre.

Les centres des communes constituent des lieux de vie indispensables au lien social et au bien-vivre sur l'ensemble du territoire haut-garonnais. C'est en prenant en compte chaque particularité locale que le Département souhaite soutenir les projets pour ces espaces de vie.

En valorisant et coordonnant ses dispositifs existants, le Conseil départemental souhaite apporter une meilleure réponse aux besoins des communes, petites et grandes, et **une aide optimale** à chaque projet intégrant l'ensemble des interventions départementales dès le démarrage du projet. Cette politique départementale pourra être complémentaire aux dispositifs de l'Etat et de la Région pour apporter des aides financières optimisées.

Le Conseil départemental étudiera les dossiers de demandes de subvention qui lui seront adressés selon ses règlements en vigueur.

En intervenant sur les communes haut-garonnaises porteuses d'un projet pour leur centralité favorisant le vivre ensemble, le Département déploiera un **parcours d'accompagnement global**. Dans ce parcours d'ingénierie et de conseils pluridisciplinaires, le Département sera attentif à l'enjeu de (re)créer des espaces publics comme des lieux de rencontres pour favoriser le vivre-ensemble.

Le Conseil départemental sera aussi à l'écoute des besoins de demain, des aspirations des citoyens dans leur désir d'un bien vivre retrouvé et convivial, en proposant une **réflexion d'aménagement prospective et participative**.

Article 9 : Modalités d'intervention et contributions de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans

La Communauté de communes des Hauts Tolosans exerce un certain nombre de compétences que les communes ont transférées en matière d'aménagement de l'espace, de développement économique, touristique, protection de l'environnement, voirie, cadre de vie et logement. Dans ce cadre et à la suite de la fusion, elle s'attache actuellement à élaborer un projet de territoire axé sur la construction d'une identité économique créatrice de valeur, la transition écologique, l'amélioration du cadre de vie et la mise en place d'une nouvelle gouvernance partagée.

Les modalités d'intervention sur le projet bourg centre de la commune de Merville se feront dans le respect des compétences statutaires dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement.

Article 10 : Contributions et modalités d'intervention du PETR Pays Tolosan

Le PETR Pays Tolosan coordonne plusieurs outils contractuels permettant de réaliser les actions en cohérence avec le projet de territoire.

Pour cela, le PETR Pays Tolosan peut accompagner les projets inscrits dans le cadre du Contrat Bourg Centre de Merville au travers :

1. Du Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées Méditerranée 2018-2021, approuvé en Commission Permanente de la Région le 12/10/18
2. Du Contrat de ruralité 2017-2021 signé avec l'Etat
3. Du programme LEADER 2014-2020

Au titre de ces procédures contractuelles, les services du PETR Pays Tolosan pourront être sollicités afin d'apporter une assistance technique à la recherche des moyens financiers mobilisables dans la mise en œuvre des projets ainsi que pour le suivi des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires.

Sur le Territoire du PETR Pays Tolosan, ce sont 26 communes pré-fléchées vers le dispositif Bourg Centre. Et elles jouent un rôle central sur le territoire et doivent répondre aux attentes de la population dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs., etc.

Le PETR Pays Tolosan est le relais local du dispositif « Bourgs Centres » qui permet de soutenir les projets de développement et de valorisation des bourgs centres pour renforcer leur attractivité, notamment par l'aménagement de leurs espaces publics, leurs équipements, etc.

Article 11 : Contributions de la CAF et du CAUE au Projet de développement et de valorisation

Les Caisses d'Allocations Familiales poursuivent, à travers leurs orientations d'action sociale, la bonne articulation entre les vies professionnelles, familiales et sociales ce qui est un élément majeur de cohésion sociale.

A ce titre, la Caf de la Haute-Garonne soutient activement sur ces fonds locaux la promotion et le développement des équipements et services d'accueil, en cofinçant l'investissement nécessaire à leur développement.

Par ailleurs, elle finance également le fonctionnement de ces services et équipements, par les prestations de services sur fonds nationaux.

Une convention spécifique a été signée en ce sens le 27 novembre 2017 entre la CAF Haute Garonne et la commune de Merville.

De façon globale, le **CAUE de Haute-Garonne** se propose d'accompagner la collectivité dans la mise en œuvre et le suivi des actions.

Dans le cadre de ses missions de conseil aux collectivités, le CAUE se positionne en amont de toute maîtrise d'œuvre, pour une aide à la décision.

Cela se traduit :

- Dans la mise en œuvre des actions programmées, par un accompagnement pré-opérationnel : orientations, pré-programmation, choix du maître d'œuvre....
- Dans la poursuite de la réflexion globale, par un accompagnement stratégique : recadrage des actions, programmation des actions à plus long terme...

Le CAUE participe, à la demande de la collectivité, à tout groupe de travail technique ou comité de pilotage de suivi.

Enfin, le CAUE peut donner des conseils/avis sur les projets déjà engagés.

Article 12 : Gouvernance

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » est créé. Il est constitué des signataires du présent contrat :

- la Commune de Merville ;
- la Communauté de Communes des Hauts Tolosans ;
- le PETR Pays Tolosan ;
- la Région ;
- le Département de la Haute-Garonne.

Ce Comité de Pilotage associera également les partenaires souhaitant contribuer à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune de Merville.

- les services de l'Etat – Direction Départementale des Territoires ;
- le CAUE 31 ;
- les services du département- SDEHG ;
- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- le SCOT.

L'organisation et le secrétariat permanent de cette instance de concertation sont assurés par la commune de Merville. Il a pour mission :

- de suivre attentivement l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du Contrat Territorial Occitanie /Pyrénées Méditerranée du PETR Pays Tolosan,
- de mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation,
- de s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs socio-économiques locaux concernés.

Article 13 : Durée

Le présent contrat cadre est conclu pour une première période débutant à la date de sa signature et se terminant au 31 décembre 2021.

Fait à Merville, le 24 janvier 2020,



Chantal AYGAT

Maire de Merville

Jean BOISSIERES

Président de la Communauté
de Communes des Hauts Tolosans

Didier CUJIVES

Président du PETR Pays Tolosan

Georges MERIC

Président du Conseil
Départemental de la Haute-
Garonne

Carole DELGA

Présidente du Conseil Régional
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Annexes : Agenda 21 et fiches actions moyen terme

Agenda 21

Accueillant beaucoup de nouveaux habitants mais générant peu d'emplois, notre commune se devait de mener une politique de développement et d'intégration ambitieuse et durable.

Lancé dès 2010, l'Agenda 21 de Merville s'appuie sur trois

pilliers : économie, social et environnement.

La revue menée ci-dessous par chaque commission montre l'avancée des projets.

Les actions sont lancées ; le résultat de certaines est déjà visible (vert) , d'autres prendront plus de temps (orange).

volet Economique

Favoriser le développement économique	
Créer des emplois locaux en développant à Merville la zone économique Intercommunale Ecopole	
Aider le commerce local à se développer en centre bourg (vitrines, marché)	
Mettre en valeur nos sites et notre patrimoine	
Optimiser le patrimoine vieillissant et rendre sa splendeur à l'église	
Améliorer l'accès pour tous aux activités sociales, sportives et culturelles	
Terminer les réserves foncières Lartigue (17 Ha)	
Passer en revue les besoins en équipements (zone Lartigue, cimetières) pour les intégrer à la révision du PLU	
Partager l'information, les moyens et faciliter la communication numérique	
Mutualiser les compétences et les équipements via l'intercommunalité	

volet Social

Mettre le tissu associatif au service de tous	
Assurer le maintien à haut niveau de la vie associative et motiver les bénévoles	
Faire en sorte que la moitié des Mervillois adhèrent aux associations	
Améliorer l'accès pour tous aux activités sociales, sportives et culturelles	
Réaliser le projet CCAS - Centre Social et Banque Alimentaire, visible au coeur du village	
Lancer le projet « pôle multi-services au coeur du village » (salles culturelles, associatives, enfance/jeunesse, halle)	
Lancer les extensions scolaires en anticipant sur la croissance	
Étendre les politiques sociales	
Faire de l'accueil des nouveaux arrivants un processus d'intégration	
Lancer une participation citoyenne pour lutter contre l'insécurité	
Rendre visible le projet social et encourager les initiatives créant le lien (mixité logement, activités, jardins familiaux)	
Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les espaces et établissements publics	
Partager l'information, les moyens et faciliter la communication numérique	
Déployer l'Ecole Numérique et la dématérialisation des services publics	
Organiser des réunions publiques et mettre les compte rendus sur le site communal	

volet Environnemental

Mettre en valeur nos sites naturels et notre patrimoine	
Retrouver les cheminements doux de la commune et aménager les zones vertes (Bois de Bayler, Arche)	
Limitier la pollution et accentuer la valorisation des déchets	
Améliorer la collecte sélective (projet intercommunal colonnes enterrées, etc.)	
Lutter contre les décharges sauvages et les ruines industrielles	
Repenser notre mobilité et aménager les espaces extérieurs	
Mettre en place les cheminements doux (piétons, cyclistes, etc.)	
Améliorer l'efficacité énergétique et inciter aux économies d'énergie	
Faire des économies d'énergie sur l'éclairage public et la consommation des services communaux	
Faire des audits énergétiques des bâtiments communaux et lancer le plan d'action	

Déclinaison de l'Agenda 21 Merville

Plan pluriannuel 2015 2016 2017 2018 2019 2020

Fiches d'investissement

(1) Le projet TRANS-GARONA reliant la Haute-Garonne au Val d'Aran, vise le développement du tourisme à vélo et donc le renforcement de l'attractivité touristique des territoires ruraux et de montagne, par l'aménagement d'une piste cyclable transfrontalière. Officiellement lancé depuis juillet, ce projet

est un acte fort dans la coopération transfrontalière qui donne aux amateurs du tourisme vert, une nouvelle raison de venir en Haute-Garonne en liaison vers l'Aquitaine

- (2) *Le projet VIA GARONA connecté aux chemins de Compostelle déjà existants « Conques-Toulouse », la « Voie d'Arles et la « Voie du piémont pyrénéen » est un chemin pédestre labellisé GR ® de 170 km reliant à pied en 7 à 12 tronçons, le centre de Toulouse jusqu'au village de Saint-Bertrand-de-Comminges et sa majestueuse cathédrale.*

CONTEXTE DES ACTIONS A MOYEN LONG TERME

Axe 2	Fiche action 2.1
Mettre en place de nouvelles mobilités pour le Nord Toulousain	Disposer d'un réseau routier à la hauteur des ambitions régionales
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Situé à 12 km au Nord-Ouest de Blagnac et à 23 km de Toulouse, la commune de Merville dispose de l'axe routier principal via la RD902 qui nous amène par le fil d'Ariane à rejoindre le périphérique Toulousain et l'A64 vers Tarbes ou l'A61 vers Montpellier. L'autre accès par la D2 fait rejoindre le réseau autoroutier par l'échangeur de Castelnau d'Estretfonds, permettant de relier l'axe Montalbanais. Enfin l'axe RD17 qui nous relie avec le Gers.</p> <p>D'après le diagnostic du PCAET à l'échelle SCoT, la mobilité est la première source d'émissions de polluants atmosphériques et de consommation d'énergie. De plus, la proximité avec la métropole toulousaine et l'agglomération Montalbanaise débouche sur une augmentation des temps de parcours domicile travail.</p> <p>La signature d'un accord Toulouse Métropole / Conseil départemental devrait accélérer la résolution d'un problème majeur pour le nord toulousain vieux de 25 ans mais qui prendra encore du temps. Le pont sur la Garonne est un maillon manquant, essentiel au réseau routier ; en reliant l'autoroute Toulouse-Bordeaux à la rive ouest et au secteur de l'aéroport, il soulagerait le pont de Gagnac et la D2 aujourd'hui saturés. La connexion avec les plateformes logistiques d'Eurocentre par prolongement RD 902 et calibrage adapté de la RD2, l'accès en transport en commun aux pôles économiques de Cornebarrieu /Colomiers doivent faire aussi partie des décisions pour résoudre le problème. La mobilité, premier axe de l'accord de coopération annonce aussi une coordination sur des domaines communs : l'élaboration d'un réseau de transport collectif sur voies réservées, un réseau de transport vélo et un rapprochement des politiques de covoiturage.</p> <p>Rappelons que les transports représentent 35% du bilan énergétique des Hauts Tolosans et que l'ambition du PCAET est de réduire de 56% la consommation d'énergie issue des transports.</p>	
Objectifs stratégiques	
<p>Effacer une menace sur l'économie du Nord Toulousain. Réduire les temps de trajet. Participer à la transition écologique.</p>	
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	
<p>Engagement sur un calendrier. Réalisation d'ouvrages.</p>	

Axe 2	Fiche action 2.2
Mettre en place de nouvelles mobilités pour le Nord Toulousain	Disposer de transport en commun et de nouveaux modes alternatifs à la voiture
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>L'augmentation constante de la population et le prix du foncier pousse les populations à s'installer sur la 3^{ème} et 4^{ème} ceinture de l'aire urbaine de Toulouse. La population du territoire nord toulousain se déplace essentiellement en voiture car elle n'a pas accès aux transports en commun ou très peu.</p> <p>Aux heures de pointe, le réseau est saturé pour desservir les bassins d'emploi de Blagnac et Colomiers. Les mervillois sont très impactés par ces bouchons. Mais aussi par les nombreux usagers résidant au-delà de Merville qui la traversent pour ne pas circuler sur les axes principaux déjà très encombrés. Le réseau routier de Merville n'est pas adapté à ce niveau de trafic qui génère nuisances et insécurité.</p> <p>Des modes alternatifs à la voiture doivent être mis en œuvre, qui permettront de diminuer le nombre de véhicules sur nos routes et la pollution. La mobilité, la sécurité et le bien-être de nos populations seront améliorés.</p> <p>Comment ? Le plan d'action du PCAET a lancé deux actions pilotées au niveau du SCOT dans son axe opérationnel « Définir et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Rurale » : Etablir un Plan de Mobilité Rurale et Mettre en œuvre les aménagements prévus dans le Plan de Mobilité Rurale. La commune s'inscrit dans ce plan.</p> <p>Les solutions impliquent grandement les compétences du conseil départemental en synergie avec la métropole :</p> <ul style="list-style-type: none"> . par le développement des lignes de transport en commun dédiées et cadencées vers les bassins d'emploi de Blagnac, Colomiers en correspondance avec le TRAM et le TER. La ligne HOP Grenade Toulouse en est un exemple. . par le développement du co-voiturage (diminution du nombre de voitures en circulation) et l'installation d'aires de co-voiturage réparties (Merville est candidat au projet du conseil départemental de création de 24 aires sécurisées). . par le développement du télétravail et de tiers lieux. La décision dépend des employeurs mais les collectivités peuvent faciliter le processus en implantant des tiers lieux (CCHT : sur Grenade et Mail Tolosan à Merville). . par le développement de l'auto stop pour des populations non autonomes : REZO POUCE (convention commune/ CCHT avec deux arrêts sur Merville). . par le développement de TAD sur le territoire de la CCHT pour les populations non autonomes (compétence CCHT (Merville a besoin de la création d'un transport à la demande (TAD) vers Grenade le mercredi et le samedi). . par le développement de pistes cyclables ou voie verte sur Merville et en continuité avec les territoires limitrophes : (ce thème fait l'objet d'une fiche action spécifique). . par le développement de MOVEAZY (site et application permettant de connaître instantanément l'offre de transport au moment à l'endroit où l'on est), après son rachat par ALICE ,en mettant en place un projet ambitieux sur la mobilité en relation avec le SCOT (compétence mobilité sur le territoire) et le cofinancement des communautés de communes . par le développement du multimodal : concordance des horaires, création et mise à disposition d'outils. <p>Toutes ces solutions alternatives à la voiture ont déjà fait l'objet d'initiatives, mais leur ensemble reste marginal et leur évolution lente : le plan de mobilité rural doit faire une large part au renforcement des transports en commun.</p> <ul style="list-style-type: none"> . par l'aménagement des routes utilisées aux heures de pointe sur Merville : chicanes, trottoirs, pistes cyclables. . par la réduction des déplacements en voiture des agents municipaux en se dotant d'un parc de vélo pour les déplacements locaux 	
Objectifs stratégiques	
<p>Eviter l'asphyxie des routes au nord de Toulouse sur les heures de pointe.</p> <p>Améliorer la mobilité sur le territoire par la complémentarité des modes de transport.</p> <p>Sécuriser les populations et améliorer le bien-être.</p> <p>Réduire la production de gaz à effet de serre.</p>	
ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION	
<p>Comptage des véhicules sur les routes clés du territoire.</p> <p>Compter les utilisateurs du REZO POUCE, du TAD, KM de pistes cyclables (premier bilan CCHT fait, évolution).</p> <p>Participation mervilloise aux rencontres entre la Métropole/ Conseil départemental et les autres acteurs du territoire</p> <p>Définition d'un calendrier et suivi/ Fréquentation des transports en commun.</p>	
Axe 3	Fiche action 3.2

Partager un bien naturel commun et un patrimoine aux portes de la métropole

Participer aux projets maillage doux du département

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte

Face aux défis climatiques à relever, à la hausse du volume des déplacements en véhicules à moteur producteurs de gaz à effet de serre, à l'engorgement des axes routiers de la périphérie urbaine aux heures de pointe, la commune de Merville souhaite prendre part aux projets de maillage doux.

- **du département de la Haute-Garonne.** Lors de l'Assemblée départementale du 25 juin 2019, les élus réunis en session se sont positionnés en faveur de la création du Réseau Express Vélo (REVe) pour améliorer la circulation sur l'agglomération Toulousaine. C'est un nouveau pas en avant dans le développement des mobilités douces en complément des projets déjà lancés :
 - TRANS-GARONA reliant la Haute-Garonne au Val d'Aran, vise le développement du tourisme à vélo et donc le renforcement de l'attractivité touristique des territoires ruraux et de montagne, par l'aménagement d'une piste cyclable transfrontalière. Officiellement lancé depuis juillet, ce projet est un acte fort dans la coopération transfrontalière qui donne aux amateurs du [tourisme vert](#), une nouvelle raison de venir en Haute-Garonne en liaison vers l'Aquitaine.
 - Le projet VIA GARONA connecté aux chemins de Compostelle déjà existants « Conques-Toulouse », la « Voie d'Arles et la « Voie du piémont pyrénéen » est un chemin pédestre labellisé GR® de 170 km reliant à pied en 7 à 12 tronçons, le centre de Toulouse jusqu'à Saint-Bertrand-de-Comminges.
- **de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans :** une des orientations stratégiques du PCAET Hauts Tolosans est de participer au développement de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (orientation 5). Ceci se concrétisera par la définition et la mise en œuvre d'un Plan de Mobilité Rurale (axe opérationnel 5.1) avec l'aide de CEREMA. Ce plan intégrera la révision du schéma communautaire confié à ITER en 2012 qui passe par Merville pour la jonction Canal du midi-Forêt de Bouconne et doit assurer la connexion d'intérêt communautaire entre le Mail Tolosan et le centre-bourg.

Merville poursuivra selon ses compétences le maillage pour assurer la continuité des trottoirs et des pistes cyclables.

Objectifs stratégiques

Permettre le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture.
Fluidifier les déplacements communaux, et extra-communaux.
Réduire la production de gaz à effet de serre.
Accroître le tourisme vert.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Réalisation du plan de mobilité rurale.
Réalisation locale des tronçons prévus au plan pluriannuel.